

LE MAG

N° 21
NOVEMBRE 2019
JANVIER 2020

CHENNEVIÈRES

ACTUALITÉS DE VOTRE VILLE
WWW.CHENNEVIÈRES.COM



ACTUALITÉS

Travaux
en cours

p.4



ACTUALITÉS

Le Relais
Assistants
Maternels

p.8



TEMPS LIBRE

Au Théâtre
Roger Lafaille

p.24



COGEDIMclub®
RÉSIDENCES SENIORS

Invitation à une journée privilège*

découvrez notre résidence seniors
100% bien-être à Boissy

Résidence Le Jardin des Orchidées 5 D rue de Paris 94 470 Boissy-Saint-Léger	Réservation obligatoire : 0805 234 200** 06 86 01 66 42
---	--

www.cogedim-club.fr

*Offre non cumulable, valable jusqu'au 31/12/2019 sur présentation de l'annonce.
**Service et appel gratuit 7 jours sur 7. COGEDIM club® est une marque du groupe Atenea Cogedim.

La Boutique du Plafond Tendu

Luxtend® LE PLAFOND TENDU PAR EXCELLENCE **DPS®**

NE REPEIGNEZ PLUS VOS PLAFONDS



Nous avons la solution par excellence pour la rénovation de vos plafonds, le plafond tendu à chaud existe en mat, satin ou laqué.

Venez découvrir notre nouvelle boutique au 74 Avenue De La République 77340 Pontault Combault

DEVIS GRATUIT

tel 01 60 29 27 99 yameno@luxtend.fr

www.yameno.fr

A votre écoute..
solutions auditives

NOUVEAU

EXCITE
SOUND XC R

BY **HANSON**
Acoustic 3D technology



- Technologie rechargeable
- Appels mains libres
- Connection à la TV
- Compatible avec tous les téléphones bluetooth*
- Technologie binaurale pour une expérience auditive naturelle

OFFRE SPÉCIALE DE LANCEMENT Une paire de EXCITE achetée = UN COMFORT CHARGER OFFERT

GUILAUME CAILLOU
Audioprothésiste diplômé d'état

CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE
48, route de la Libération

01 45 90 22 80

chennevières@a-votre-ecoute.fr

SERVICE APRÈS-VENTE

Carla LUMBROSO
Audioprothésiste diplômée d'état

www.a-votre-ecoute.fr

Les 15 et 22 mars 2020 auront lieu les élections municipales. Afin de respecter les règles qui s'appliquent à la communication en période pré-électorale (Article L. 52-1 du Code électoral), j'ai décidé de suspendre la publication de l'édito du Maire.

Le groupe de la majorité a également pris la décision de ne plus publier de tribune.



Jean-Pierre Barnaud
Maire de Chennevières-sur-Marne
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris
Vice-Président de Grand Paris Sud Est Avenir

Travaux

SERVICES MUNICIPAUX DU BOIS L'ABBÉ : DÉBUT DES TRAVAUX



Mi-octobre, les travaux de réhabilitation ont débuté afin d'accueillir ce service qui regroupera l'Espace Socioculturel, la Maison pour l'Emploi, le Relais Santé et le Service logement. La première phase concerne principalement les extensions, la mairie annexe, l'étage, la Bergamote et la création du parking (1^{re} phase). Durant ces opérations, les activités ne sont pas suspendues mais sont susceptibles d'être être délocalisées dans d'autres lieux. Le coût de l'opération s'élève à 1 120 000 euros et la Ville

a obtenu une subvention de 350 000 euros du département du Val-de-Marne.

Un sondage pour choisir le nom

Durant le mois d'octobre, la Mairie a organisé un sondage afin que les Canavérois

choisissent le nom de cet équipement pluridisciplinaire entre diverses propositions : espace Coluche, espace La Colline, espace Henri Grouès (Abbé Pierre) et espace CLES (Culture, Logement, Emploi, Santé). Leur choix sera validé lors du Conseil municipal de décembre.

CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE POUR **GERMAINE TILLION**

Début octobre, l'organisme de certification Certivéa a décerné la certification NF HQE Bâtiments Tertiaires pour le groupe scolaire avec restauration et l'accueil de loisirs, et la certification NF HQE Équipements Sportifs pour l'équipement polyvalent. Cette certification souligne les performances énergétiques et environnementales des bâtiments. Le projet (dont le coût total s'élève à 19 millions d'euros) est en partie financé par la Région Île-de-France (950 000 euros) et la Métropole du Grand Paris (353 151 euros).



Travaux



RESTAURATION EN COURS DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

La première étape des travaux a débuté en octobre. Elle porte sur :

- la restauration complète des façades extérieures de l'église avec sablage des pierres, remplacement des pierres dégradées, piochage des anciens joints, mise en place de joints à la chaux, traitement des parties métalliques, restauration de deux vitraux (l'un est du XVI^e) ;
- assèchement des murs grâce à un drainage sur le flanc sud ;
- traitement des fondations par un coulis à la chaux incorporé dans la maçonnerie de la façade sud ;
- le réaménagement du narthex (entrée) pour le rendre plus esthétique et fonctionnel : création d'un nouveau sas en verre et restauration de la porte d'entrée ;
- création d'une entrée pour les personnes à mobilité réduite (PMR) dans la chapelle baptistère, création de toilettes PMR, restauration des sols ;
- restauration dans le vaisseau principal (nef), d'une partie du décor mural qui présente un intérêt archéologique et historique (environ XV^e siècle).

Ces travaux sont financés par la DRAC, la Région, la Fondation du Patrimoine (dons des entreprises et des particuliers) et la Mairie.

L'AMÉNAGEMENT DU PARC DU FORT DE CHAMPIGNY A DÉBUTÉ

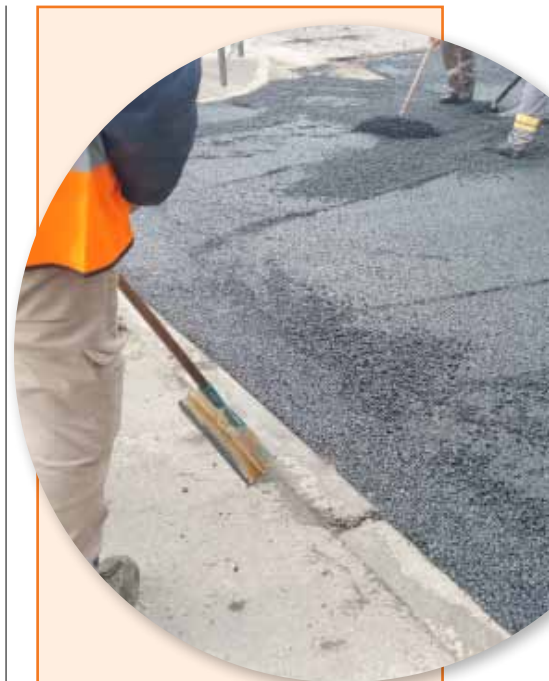
Les travaux ont démarré le 23 septembre dernier afin d'ouvrir une partie du parc au public (création de promenades et d'un jardin) et de préserver le monument historique. La première phase doit durer jusqu'à la fin de l'année.

Les travaux ont commencé par le débroussaillage de la caponnière située du côté ADOMA afin d'y replacer les ruches existantes, et se poursuivent par le fauchage des fossés, la pose de la clôture chantier, et le démontage de l'ancienne clôture

périphérique. L'abattage des arbres d'alignement malades et le défrichage sont également programmés.

Une étude phytosanitaire a préalablement été réalisée afin de connaître l'état sanitaire des arbres et sélectionner précisément ceux qu'il est nécessaire d'enlever.

La Ville a obtenu des subventions de la Métropole du Grand Paris et de la Région Île-de-France pour effectuer ces travaux. Le paysagiste chargé des travaux porte une attention toute particulière à la biodiversité.



▶ TRAVAUX DE VOIRIE

Des travaux d'enrobé ont débuté ou sont prévus : sentier de la Havarde, sentier du Vieux Moulin, avenue du Bois, chemin de la Croix Saint-Vincent, rue de la Liberté et rue Thérèse.

PAS DE GLYPHOSATE À CHENNEVIÈRES



LE MAIRE JEAN-PIERRE BARNAUD A SIGNÉ EN SEPTEMBRE UN ARRÊTÉ anti-glyphosate interdisant l'utilisation des produits contenant cette substance chimique à Chennevières.

Le Préfet du Val-de-Marne a décidé soumettre systématiquement au contrôle de légalité les arrêtés anti-glyphosate pris par les collectivités du département. Le Tribunal administratif de Melun doit statuer. Cet arrêté précise qu'il est interdit d'utiliser ou de faire utiliser tout produit phytopharmaceutique mentionné à l'article L.253-1 du Code rural et de la pêche maritime contenant du glyphosate et autres substances chimiques, et notamment ceux contenant des perturbateurs endocriniens,

utilisés pour lutter contre des organismes considérés comme nuisibles.

Cette interdiction est valable pour :

- l'entretien des espaces gérés par des organismes privés : espaces verts et extérieurs des entreprises, des copropriétés, des bailleurs privés ;
- l'entretien des propriétés privées ;
- l'entretien des routes, départementales, nationales, territoriales et de leurs abords ;
- l'entretien des voies fluviales et de leurs dépendances.

RISQUE DE CRUE

En 2018, Chennevières a été touchée par les crues de la Marne. En fonction des conditions météorologiques, le risque de crue augmente en période hivernale et au printemps. Il est conseillé de se remémorer régulièrement des bons comportements à adopter avant, pendant et après. Vous trouverez ces rappels sur le site www.episeine.fr.

D'autre part, au mois d'octobre, la vanne clapet du canal Joinville - Saint-Maur a passé les tests avec succès et le personnel a bien été entraîné à la manœuvre et au suivi de la procédure en gestion de crise, comme l'impose la réglementation.

EN CAS DE NEIGE

Les agents des services techniques devançant l'arrivée des flocons en présalant les routes. Lorsque la neige tombe, des axes de circulation sont déneigés en priorité : les voies où circulent les transports en commun ainsi que les rues du Pont et Casenave. La Ville déblaye et sale les trottoirs et les accès aux équipements municipaux. Il appartient aux riverains de déneiger le trottoir longeant leur habitation (article L.2212-2 du Code des collectivités territoriales). Pour une copropriété, le syndic doit assumer cette obligation.

Élections

Vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire



Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Pour voter à Chennevières, vous devez être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Désormais, les inscriptions se font tout au long de l'année. La date limite pour voter aux élections municipales est fixée au **vendredi 7 février 2020**.

Les électeurs peuvent s'inscrire en Mairie au service élections, par courrier et en ligne sur service-public.fr.

Les personnes ayant emménagé dans la commune doivent s'assurer qu'elles ont bien effectué leur changement d'adresse sur les listes électorales ou se renseigner pour savoir si elles sont toujours inscrites sur les listes.

N'hésitez pas à contrôler votre état civil mentionné sur votre carte électorale.

En cas d'anomalie sur votre carte d'électeur ou pour toute autre information, vous pouvez téléphoner au service élections : 01 45 94 74 74

Aéroports de Paris : référendum d'initiative partagée

La privatisation du groupe Aéroports de Paris est envisagée par le projet de loi relatif à la croissance et la transformation des entreprises. **Jusqu'au 12 mars 2020**, vous pouvez soutenir la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national du groupe ADP et faire aboutir la procédure d'un référendum d'initiative partagée.

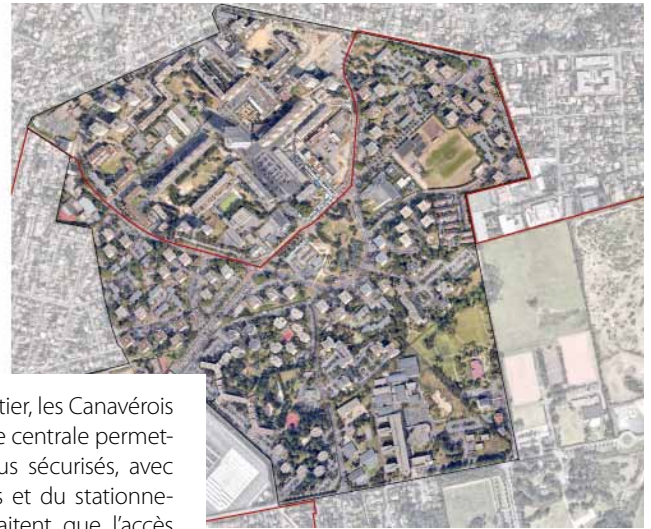
Vous pouvez participer :

- par internet : www.referendum.interieur.gouv.fr ;
- à partir de bornes d'accès à Internet mises à disposition à la mairie de Champigny-sur-Marne (14 rue Louis Talamoni). Munissez-vous de votre carte d'identité ou de votre passeport ;
- grâce à un formulaire à remplir au service Affaires générales de la mairie de Chennevières (Munissez-vous de votre carte d'identité ou de votre passeport).

Renouvellement urbain

LES HABITANTS AU CŒUR DU PROJET

LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU BOIS L'ABBÉ AVANCE. Des études ont été lancées dans différents domaines. Dans le même temps, les habitants ont été consultés et le seront à nouveau car, à ce stade, aucune décision n'a encore été prise.



Lors de la Fête aux 1000 couleurs, les Canavérois ont été invités à se prononcer sur le cadre et la qualité de vie dans leur quartier.

Et le 30 septembre, un atelier intitulé « Imaginons ensemble notre cœur de quartier, de la colline à la plaine des Bordes » leur a été proposé.

Une vingtaine d'habitants sont venus échanger, débattre et émettre des propositions sur les différents types d'aménagement à envisager pour les futurs déplacements dans le quartier du Bois l'Abbé. Ils ont également pu se projeter sur les différentes ambiances des aménagements de la future rue reliant la Colline à la Plaine des Bordes.

Concernant la question des cheminements et

déplacements dans le quartier, les Canavérois imaginent une nouvelle rue centrale permettant des déplacements plus sécurisés, avec des accès pour les piétons et du stationnement. Les habitants souhaitent que l'accès aux équipements soit amélioré et que l'ouverture de commerces soit favorisée.

Le résultat de ces réflexions sera pris en compte dans l'élaboration des orientations d'aménagement. D'autres ateliers de concertation auront lieu afin de cerner les besoins des Canavérois et recueillir leurs propositions.

Les avancées en cours

Les cabinets d'étude ont élaboré des diagnostics sur différentes thématiques (habitat, équipements publics, stationnement et mobilité,

sécurité et tranquillité publique, développement économique...) et travaillent actuellement sur des propositions d'aménagement du quartier dont une partie sera présentée par les deux villes et les deux Territoires à l'Agence Nationale du Renouvellement Urbain (ANRU) d'ici la fin de l'année (proposition d'un programme pour un nouvel équipement sportif).

Néanmoins, certains travaux pourront démarrer par anticipation, à l'instar de la réhabilitation de la résidence Clément Ader.

Sécurité

ATTENTION AUX ARNAQUES

Les forces de sécurité attirent votre attention sur des arnaques dont le nombre ne cesse de progresser.

Sur Internet

Depuis plusieurs mois, le commissariat de police de Chennevières enregistre de très nombreuses plaintes de personnes victimes d'escroquerie sur internet.

La plus courante est la sollicitation d'une personne bloquée à l'étranger, sans devises et qui vous prie de lui envoyer de l'argent pour pouvoir rentrer en France. Vient ensuite celle de la relation amoureuse virtuelle qui vous réclame de l'argent pour venir vous rejoindre.

Si vous recevez des demandes d'envoi d'argent sous quelque forme que ce soit, jetez-les immédiatement, ne donnez pas suite.

Les précautions à prendre :

- ne communiquez, en aucun cas, vos coordonnées bancaires ou une copie de vos pièces d'identité. Jamais votre banque, votre assurance ou les services fiscaux ne vous demanderont d'information personnelle ou bancaire via votre boîte mail.
- dans le cadre d'une relation « amoureuse » virtuelle, ne faites pas de virement pour des problèmes de douanes, d'héritage ou de santé... Les forces de l'ordre ne vous réclameront jamais d'argent.
- effectuez vos achats en ligne sur des sites officiels et sécurisés commençant par <https://>.

- n'acceptez en aucun cas l'encaissement de chèque sous condition d'un retour via Carte PCS, Transcash, Western Union, Monéo...

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le commissariat de police au 01 49 62 69 00.

Faux démarcheurs

La période des fêtes de fin d'année est particulièrement propice aux arnaques : faux postiers, pompiers, policiers, faux agents EDF, etc. De faux démarcheurs se présentent à votre porte sous de faux prétextes et en profitent pour s'infiltrer chez vous. Exigez la présentation d'une carte professionnelle. Si vous avez un doute, surtout n'ouvrez pas votre porte.

Signalez cet incident à la Police municipale (01 45 94 06 06) ou à la Police nationale (17). N'hésitez pas à alerter vos proches, notamment les personnes âgées, particulièrement vulnérables, surtout en périodes de vacances.

LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

LA VILLE PROPOSE DIFFÉRENTS MODES DE GARDE pour les parents de jeunes enfants : les multi-accueils et les assistantes maternelles agréées de la crèche familiale. Elle renforce son service avec le Relais Assistants Maternels. Le RAM a pour objectif de créer un lien entre les parents à la recherche d'une garde et les assistantes maternelles indépendantes.



CHIFFRES CLÉS

5 structures petite enfance sur la commune :

- ▶ 1 crèche familiale
- ▶ 3 multi-accueils : Jean Deplus, la Coccinelle, les Petits meuniers
- ▶ 1 crèche départementale.

L'ensemble de ces structures proposent **200** places.

64 assistants maternels agréés indépendants peuvent accueillir **168** enfants.

Le constat est sans appel : les assistants maternels indépendants souffrent d'un manque de visibilité. Les parents, quant à eux, sont réticents à choisir un mode de garde individuelle à domicile. Ils se plaignaient d'un manque d'accompagnement. Pour répondre à leurs interrogations, la Municipalité a signé avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne un contrat Enfance Jeunesse destiné à soutenir le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil des enfants et des jeunes (jusqu'à 17 ans). Le RAM s'inscrit dans les objectifs de ce contrat.

Les missions du RAM

Le Relais Assistants Maternels est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile.

Les parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil, sur leur rôle d'employeur et les obligations qui en

découlent (embaucher des salariés agréés, effectuer des déclarations conformes à l'activité exercée, etc.). Le RAM apporte aux assistants maternels un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger. Il les informe sur les différentes aides possibles, sur le droit du travail et participe à leur professionnalisation.

L'organisation du RAM

Le RAM se situe dans les locaux de la direction de la petite enfance « la Bergamote ». Il est composé du bureau de l'animatrice, permettant un accueil individuel et confidentiel, d'une salle d'attente et d'un espace pour accueillir les enfants, ainsi que d'une salle pour les animations collectives (partagée avec la crèche familiale et le LAEP). Afin de répondre au mieux aux besoins des personnes, des rendez-vous seront proposés :

- à la Bergamote : le lundi de 16 h 30 à 19 h, le mercredi de 14 h à 17 h et le vendredi de 14 h à 16 h ;

LE LAEP

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) permet aux parents et aux enfants d'échanger et de partager des moments conviviaux. En raison de travaux prévus en fin d'année, les prochaines séances auront lieu les lundis 13 et 27 janvier, de 9 h 30 à 11 h 30 à la Bergamote.

- en mairie : le mardi de 9 h à 12 h.

Le RAM propose aux assistantes maternelles des temps d'accueil jeux avec des activités d'éveil pour les enfants : le lundi de 9 h 30 à 11 h 30 (en alternance avec le LAEP), le mardi de 15 h à 17 h 30, le vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 à la Bergamote et le jeudi de 9 h à 12 h à la salle des expositions (place Tukums). Le RAM organise également des réunions à thème, des conférences, des manifestations festives.

➔ CONTACT

La Bergamote / 15 rue Rabelais / 01 49 62 77 71



**Label « Cité éducative »
pour Chennevières**

Jeudi 5 septembre, le Gouvernement a dévoilé la liste des 80 quartiers prioritaires labellisés « cités éducatives ». Chennevières a reçu ce label et fait partie de ce dispositif d'aide aux enfants pour le quartier du Bois l'Abbé. En juin dernier, la Municipalité a candidaté auprès du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, dans le cadre de ce nouveau dispositif d'aide aux enfants. Celui-ci a pour objectif de subventionner des initiatives favorisant l'épanouissement des enfants dans les quartiers dits « Politique de la ville ». Les cités éducatives ont vocation à mieux accompagner les élèves des quartiers prioritaires vers la réussite et ce du plus jeune âge jusqu'à la poursuite d'études et l'insertion professionnelle en mobilisant l'ensemble des acteurs éducatifs collectifs, mais aussi associations et habitants. Une enveloppe de 34 millions d'euros par an sur trois ans est annoncée pour l'ensemble des territoires afin de financer des actions scolaires et périscolaires. Lors de la rentrée 2019, une enveloppe de 100 000 euros a été allouée à chaque cité éducative pour soutenir les actions mises en place.



MENU VÉGÉTARIEN À LA CANTINE

PLUSIEURS DISPOSITIONS DE LA LOI DITE EGALIM (loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018) concernent la restauration scolaire et notamment l'accès des usagers à une alimentation saine, durable et accessible à tous. Parmi elles, l'obligation de proposer un menu végétarien une fois par semaine.



La Municipalité et Elior, prestataire de la restauration collective, ont travaillé à la mise en œuvre de cette disposition à compter du 1^{er} novembre. Les enfants vont découvrir de nouvelles saveurs et de nouveaux plats dans leur menu. Par exemple, du « chili sin carne » (la version sans viande du « chili con carne »), des coquillettes aux légumes braisés, une diversité d'omelettes, ou encore des tartes au fromage, des pizzas au fromage, des galettes basquaises, etc.

La loi EGALIM vise à diversifier les apports en protéines par le biais d'un repas végétarien. Les plats végétariens ne contiennent pas de chair animale (ni viande ni poisson), mais d'autres sources de protéines végétales et/ou animales (œufs, produits laitiers).

La consommation de produits végétaux est bénéfique pour l'environnement (émission faible de gaz à effet de serre) et permet de sensibiliser les enfants à une alimentation durable.

L'expérimentation fera l'objet d'une évaluation dont les résultats seront transmis six mois avant son terme, soit un an après la promulgation de la loi et pour une durée de deux ans.

UNE RENTRÉE RÉUSSIE

Ce sont finalement 1 794 élèves qui ont fait leur entrée le 2 septembre dernier. L'Inspection académique a demandé l'ouverture d'une classe à Marcel Pagnol qui en compte désormais six.

Deux directrices ont fait leur rentrée à Chennevières. Bienvenue à Nadège Kacimi, directrice à la maternelle Rousseau, et à Virginie Bousange, directrice du groupe scolaire du Moulin à Vent.

Inscription pour la rentrée 2020-2021

Les inscriptions s'effectueront sur rendez-vous, entre le **2 janvier** et le **31 mars 2020** pour les enfants nés en 2017 qui entrent en maternelle et pour les nouveaux arrivants. Les demandes de rendez-vous seront reçues à partir du 2 décembre. En application de la carte scolaire, l'enfant est affecté dans l'école dont dépend le lieu de résidence de la famille.

Si vous demandez un changement d'établissement, vous devez déposer votre dossier de dérogation entre le 2 janvier et le 30 avril 2020. Aucun dossier ne sera traité après cette date.

➔ **CONTACT**

Service Éducation Enfance

Hôtel de Ville - 14 avenue du Maréchal Leclerc

01 75 65 10 66

Attention le service est fermé au public le jeudi matin.



Séance de vaccination

La prochaine séance de vaccination aura lieu **mercredi 11 décembre** de 13 h 30 à 17 h au Relais Santé. Séance anonyme et gratuite. Vaccins fournis. Munissez-vous de votre carnet de santé. Pour la grippe et le papillomavirus, venez avec vos vaccins.

Attention au monoxyde de carbone

Avec la chute des températures, les chauffages sont remis en route. S'ils ne sont pas vérifiés, mal entretenus, cela peut tourner au drame. Le coupable : le monoxyde de carbone (CO). Le CO est un gaz qui ne se voit pas, qui ne sent pas. Très toxique, il est la première cause d'intoxication domestique. Les symptômes sont : maux de tête, nausées, vomissements, fatigue, confusion. Quelques gestes simples peuvent éviter l'intoxication : n'utilisez jamais de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion ; n'obstruez pas les grilles de ventilation et surtout aérez quotidiennement votre logement.

→ CONTACT

Relais santé
24 villa Provence
01 45 93 40 73
Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30,
le vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h

PRÉVENTION BUCCO DENTAIRE À L'ÉCOLE

IL N'EST JAMAIS TROP TÔT pour apprendre à prendre soin de ses dents ! Pour éviter que les dents de lait, puis les dents définitives, ne soient fragilisées par les caries, il est essentiel d'apprendre les bases de l'hygiène bucco-dentaire aux enfants. C'est la mission que remplit le dentiste Bassan Abo Amer auprès des élèves des écoles de Chennevières.

Depuis 2013, durant l'année scolaire, le dentiste Bassan Abo Amer fait le tour des classes de grande section de maternelle, de primaire, y compris les classes ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) des écoles de la Ville. L'objectif est d'apprendre aux enfants à prendre soin de leurs dents et à combattre les caries.

Durant son intervention, il leur explique les moyens de prévention :

- Le brossage de dents dont la technique est différente selon l'âge ainsi que la brosse à dent et le dentifrice à utiliser.
- Une bonne alimentation en évitant le sucre.
- L'utilisation du fluor via le dentifrice mais aussi l'alimentation.
- La visite régulière chez le dentiste. Il ne faut pas attendre d'avoir mal mais y aller de façon préventive.

En maternelle, la prévention se fait grâce à un dessin animé. En CP, le dentiste fait dessiner les élèves. Ensuite, en fonction des niveaux, il utilise des mots plus techniques. Et à la fin de son intervention, il distribue un kit de brossage.

Cette séance annuelle permet un suivi et est aussi une pique de rappel pour les enfants et les parents sur les bonnes habitudes à adopter. Les enfants en reparlent à leurs parents, et ils n'oublient pas d'aller chez le dentiste.

Bassan Abo Amer a également réalisé des interventions, avec le Relais Santé, auprès des parents des écoles maternelles La Fontaine et Rousseau. Il aimerait



élargir sa cible et intervenir dès la crèche pour sensibiliser les parents au syndrome du biberon (apparition précoce de carie en raison des biberons sucrés).

Cette campagne de prévention bucco dentaire est un partenariat entre la Ville, le département du Val-de-Marne, la CPAM et l'inspection académique.

COMBATTRE LE DIABÈTE

La journée mondiale du diabète, le 14 novembre, est l'occasion de sensibiliser aux deux types de diabète. Le diabète se traduit par un taux de sucre élevé dans le sang (hyperglycémie) en raison d'un problème d'assimilation, d'utilisation et de stockage des sucres apportés par l'alimentation. Le Relais Santé Canavérois mène des actions pour combattre les causes principales de ce fléau : surpoids, obésité, mauvaise alimentation, sédentarité et faible activité physique. Les personnes concernées peuvent s'informer auprès de la **permanence Nutrition-Santé** du Relais Santé, un lundi par mois sur rendez-vous. Sur place, la diététicienne nutritionniste vous aidera à adapter votre alimentation. Les prochaines permanences se tiendront **les lundis 25 novembre, 16 décembre et 20 janvier 2020**, de 13 h 30 à 18 h 30.

Santé



DÉPISTAGE DU VIH

La prochaine séance de dépistage du VIH aura lieu le **samedi 7 décembre** de 9 h 30 à 13 h 30 sur le parking de l'église Jean XXIII. Le dépistage est anonyme et gratuit avec le Test Rapide Orientation Dépistage (TROD) VIH. Le résultat est donné dans les 5 minutes. La séance est organisée par le Relais Santé Canavérois et le Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic de la ville de Champigny. En France, plus de 170 000 personnes vivent avec le VIH. La région Ile-de-France est particulièrement concernée et concentre 42 % des découvertes de séropositivité pour 18 % de la population vivant en France. Plus de 48 000 patients sont suivis pour une infection par le VIH dans les hôpitaux franciliens. Les deux départements les plus concernés sont Paris et la Seine-Saint-Denis.

LE POINT ECOUTE CHAMPIGNY POUR LES ADOLESCENTS

LA MAISON DE L'ADOLESCENT accueille et accompagne des jeunes et/ou leurs proches. Cette structure dispose de plusieurs antennes dans le Val-de-Marne. Les jeunes Canavérois peuvent se rendre au Point Ecoute de Champigny, soit rue Albert Thomas, soit à L'orée, place Rodin. Elle est également partenaire de la Ville sur plusieurs opérations.

L'adolescence représente une étape importante : période inoubliable que certains traversent sans difficultés. Mais pour d'autres, c'est un passage plus complexe où les souffrances peuvent s'accumuler, laissant les parents désemparés. Le Point Écoute/Maison de l'Adolescent de Champigny-sur-Marne est une association loi 1901. La structure accueille, écoute, informe, accompagne et oriente les jeunes de 11 à 25 ans et leurs familles concernant de nombreux sujets : la santé, le sommeil, la scolarité, les relations, la sexualité, les événements douloureux, le mal-être, les addictions, etc. Ce Point Ecoute propose une aide grâce à des entretiens individuels et familiaux, confidentiels et gratuits, menés par l'équipe pluridisciplinaire (psychologues, éducateur spécialisé, infirmière).

Parallèlement, l'association met en œuvre la prévention des conduites à risque, la promotion de la santé ainsi que le soutien à la parentalité. Ainsi, le Point Ecoute assiste le Relais Santé canavérois lors d'interventions sur les addictions dans les collèges de la ville et intervient lors des conférences sur la parentalité à l'Espace Socioculturel. Enfin, l'association participe aussi au Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de Chennevières.

→ **CONTACT**

Siège : 27 rue Albert Thomas à Champigny-sur-Marne
L'orée : 13, place Rodin à Champigny-sur-Marne
01 49 83 79 79 (valable pour les deux lieux)
Mail : point.ecoute.champigny@wanadoo.fr
www.facebook.com/Point-Ecoute-Champigny

UN BLOG SUR LE DOPAGE



Jean-Pierre de Mondenard est Canavérois depuis plus de 40 ans et a exercé la médecine sur Chennevières pendant 30 ans. Il est spécialisé dans la médecine du sport. Il a exercé à l'Institut national des sports de 1974 à 1979 et suivi en tant que médecin la plupart des grandes épreuves cyclistes, notamment le Tour de France de 1973 à 1975. Il est l'auteur d'ouvrages de médecine du sport et sur le dopage sportif. Il a créé un blog sur l'actualité du sport, particulièrement du dopage, pour tous ceux qui s'intéressent au corps exposé aux contraintes de la compétition (entraînement intensif, blessures, maladies liées aux excès, dopage, nutrition). La lecture de ce blog est entièrement gratuite.
<https://dopagedemondenard.com>

SORTIES, ATELIERS, ANIMATIONS...

DURANT LA DURÉE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION du bâtiment (lire page 4), les activités de l'Espace Socioculturel sont maintenues et pourront être délocalisées.

Conférences-débats

Ces conférences-débats sont animées par un philosophe et un psychologue spécialistes de la parentalité :

Samedi 23 novembre : le jeu chez l'enfant. De 14 h à 16 h : jeux en famille, à 16 h : goûter et de 17 h à 19 h : débat sur le jeu chez l'enfant. Le jeu occupe une place primordiale dans la vie d'un enfant dès son plus jeune âge. Il lui permet notamment d'apprendre à développer son imaginaire et d'échanger avec les autres. Quel place occupe le jeu au sein de votre famille ?



Atelier vie quotidienne

Atelier sur les assurances : habitation, voiture, scolaire, mutuelle, protection juridique : quels sont vos besoins ?

Vendredi 29 novembre de 14 h à 16 h

Repas partagé

Venez partager un repas convivial, festif avec d'autres Canavérois avec des animations concoctées par l'équipe de l'Espace Socioculturel. Le thème du dernier trimestre est la danse. Le repas partagé du **mercredi 27 novembre** sera consacré à la danse contemporaine.

Tarifs : Adhérent – Adulte : 3,50 € / enfant : 2 €
Non adhérents – Adulte : 6,50 € /
enfant : 4,50 €

Gratuit pour les bénévoles préparant le repas et les enfants de moins de 3 ans.

Les sorties famille



Le 12 octobre dernier, des adhérents de l'Espace Socioculturel et du CCAS ont visité le château de Maintenon qui a abrité l'épouse du roi Louis XIV

Visite conférence du château de Vaux-le-Vicomte avec ses illuminations de Noël.

Mercredi 4 décembre de 14 h à 18 h

En partenariat avec le CCAS.

Tarifs : Adulte : 24 €

Enfant de 6 à 17 ans : 18,50 €

Inscription auprès du CCAS jusqu'au 22 novembre.

Atelier jardinage



Plantations, coupes, désherbage n'auront plus de secrets pour vous ! Participez à l'entretien du jardin de l'Espace Socioculturel.

Tous les jeudis de 14 h à 16 h

Atelier décoration de table

Créez chaque mois une décoration originale que vous pourrez reproduire chez vous : pliage de serviettes, centre de table, dessous de verre...

Prochain atelier : **vendredi 22 novembre** de 10 h à 12 h.



RECHERCHE BÉNÉVOLES

• Pour le Gala de Noël

Vous souhaitez participer à cette fête ? Devenez bénévole au pôle cuisine, à l'accueil ou sur scène si vous avez un talent (chant, danse, magie...). L'Espace Socioculturel recherche des bénévoles pour l'organisation.

Le Gala de Noël aura lieu le **samedi 7 décembre** de 19 h à 0 h 30 au centre Jean Moulin (Voir p.22).

• Pour des cours de français

L'Espace Socioculturel recherche des bénévoles pour donner des cours de français. Ces cours durent 1 h 30.

Les jours seront à définir selon les disponibilités. Si vous êtes volontaire, contactez l'Espace Socioculturel.

Renseignements et inscriptions à l'Espace Socioculturel

13 rue Rabelais - 01 45 94 27 99

Accueil : du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Fermé le jeudi matin.

Retrouvez la programmation sur www.chennevieres.com

Qui ?

livre des repas de qualité à domicile
des menus classiques ou de régime
frais, savoureux et équilibrés, 7 jours sur 7
15⁰⁰ € le repas soit 10⁶⁴ € après déduction fiscale

APPÉTITS & ASSOCIÉS

www.appetits-associes.fr

Pour commander : 01 70 611 960

Le Bien-Être Chez Vous

Services à la personne

- AIDE À LA TOILETTE
- ACCOMPAGNEMENT
- AIDE AU COUCHER
- COURSES
- AIDE MÉNAGÈRE
- TRANSPORT VÉHICULÉ + TPMR

34/35 route de la libération - 94430 CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE
01 45 93 12 67 / 06 24 16 91 08
lebienetrechezvous24@gmail.com
www.joinvillelebienetrechezvous.fr



Le CCAS vous informe

CCAS – Pôle social : 45, rue Aristide Briand – 01 75 65 10 75

THÉÂTRE

Pièce de théâtre proposée par *les Inoxydables*. La représentation théâtrale est constituée de 3 pièces :

- **Bon anniversaire Robert** (comédie) : un homme qui semble sans histoires...
- **La lumière verte** (tragi-comédie) : depuis 3 mois ils attendent de sortir pour retrouver la liberté...
- **Institut « Beauté Toujours »** (comédie) : Jean-Charles a une déception amoureuse, il ne veut plus travailler...

Mardi 10 décembre de 15 h à 17 h 15 au Théâtre Roger Lafaille

SORTIES CULTURELLES

- Sortie à la célèbre **guinguette Chez Gégène** pour fêter l'arrivée du Beaujolais nouveau le **jeudi 21 novembre**.
- **Mercredi 4 décembre** : visite du **château de Vaux-le-Vicomte** avec une visite audio guidée et la découverte des illuminations de Noël.

En partenariat avec *l'Espace Socioculturel*.



PERMANENCE ADIL

Les permanences de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Val-de-Marne (ADIL 94) se tiennent le premier mardi matin de chaque mois. Les prochaines séances auront lieu les **mardis 3 décembre et 7 janvier** de 9 h à 12 h, au Pôle social et sur rendez-vous.

LES COLIS DE NOËL

Samedi 7 décembre, les personnes (âgées de 65 ans et plus, non imposables) qui se sont inscrites en septembre pourront retirer leur colis sur présentation d'un bon de retrait. Que les retardataires se rassurent : des colis leur seront distribués, dans la limite des disponibilités. Rendez-vous au préfabriqué de l'Hôtel de Ville (derrière la mairie) de 9 h 30 à 15 h.



LA GALETTE DES ROIS

Lundi 13 janvier 2020, les seniors sont attendus pour déguster la traditionnelle galette des rois au son d'un orchestre. De 14 h à 17 h, salle Jean Moulin (sur inscription).

Commerces

NOUVEAU COMMERCE



Distrilot : Le caviste spécialisé dans le déstockage de vins français et étrangers a ouvert ses portes le 7 septembre dernier au Forum de l'Habitat, dans les locaux autrefois occupés par le restaurant l'Orientalis.

→ CONTACT

Distrilot
3 av Champlain
Contact :
David Chicheportiche
au 07 62 59 72 09
contact@distrilot.fr
01 45 76 44 60



JOB DATING À PINCE-VENT : ESSAI TRANSFORMÉ

Le job-dating organisé le 15 octobre dernier par la Maison pour l'Emploi, en partenariat avec la Mission Locale des Bords de Marne, le Pôle emploi et le centre commercial Pince-Vent a réuni plus de 240 personnes. Une quarantaine de candidats ont été conviés à un second entretien et les cinq premiers recrutements ont eu lieu le jour même !



Un dépôt de pain est assuré à l'épicerie « Chez Rachid », en attendant la réouverture de la boulangerie « Le Cœur de Chennevières ». Ce pain est fourni par la boulangerie du centre Commercial du Belvédère, Le Fournil du Belvédère.

Chez Rachid : 44 rue du Général de Gaulle (centre-ville, face à l'église) tous les jours sauf le lundi.

TAXI 94 : L'ARME DES TAXIS COMMUNAUX

TROUVER FACILEMENT UN TAXI professionnel à Chennevières. C'est l'objectif du groupement d'artisans Taxi 94.

TAXI 94 est un groupement de taxis communaux val-de-Marnais. Créé en novembre 2018 par Franck Santos, taxi communal à Chennevières et Philippe Leclerc, président de l'Association des Taxis du Plateau Briard (A.T.P.B.), cette plate-forme vise à compléter l'offre des transports en commun. Chennevières fait partie des municipalités qui disposent de leurs propres taxis communaux, tandis que d'autres ont opté pour le rattachement aux taxis parisiens. La borne communale est située devant la mairie. Mais

les habitudes des utilisateurs ont évolué et les appels à la borne se font plus rares et les taxis moins présents. Pour pallier cet inconvénient et faciliter la mise en relation entre les clients et les chauffeurs communaux, Franck Santos et Philippe Leclerc ont créé le groupement TAXI 94 en novembre 2018. « *La plupart des taxis communaux font du transport conventionné médical et les autres clients se sentent délaissés*, explique Franck Santos. *Le groupement permet de leur assurer un service de taxi par des artisans taxis qualifiés expérimentés et dans des véhicules confortables et sûrs. C'est aussi une manière pour nous de faire face à la concurrence et de nous adapter aux évolutions technologiques* ».

Via ce service, les Canavérois peuvent réserver en ligne un taxi « local » en temps réel,



gratuitement et sans passer par l'une des grandes centrales de réservation. Il leur suffit de se connecter sur le site www.taxi94.fr ou d'appeler le 01 85 940 940. TAXI 94 les met directement en contact avec l'un des seize taxis qui sont géo localisés sur la plateforme et disponibles sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sur réservation, « *y compris les jours fériés* » promettent ses initiateurs.

Et pour ne rien gâcher, tous sont des professionnels expérimentés qui connaissent parfaitement le département et les conditions de circulation. L'idéal pour les personnes qui doivent éviter la cohue des gares et des aéroports ou le coût des parkings. Un atout auquel ne sont pas insensibles les clients de Franck Santos, notamment au sein la communauté portugaise qui est largement représentée à Chennevières.

→ CONTACT

TAXI 94
01 85 940 940
www.taxi94.fr



Entreprise

SOGARIS ET FRANPRIX SCELLENT UN PARTENARIAT D'AMPLEUR POUR LA LOGISTIQUE URBAINE DU GRAND PARIS



AU MOIS DE JUIN, la société Sogaris a acheté la partie foncière du site de Franprix à Chennevières-sur-Marne, devenant ainsi le bailleur de Franprix Holding. Cette acquisition d'ampleur scelle les bases d'un partenariat de long terme entre Franprix et Sogaris pour le développement de la logistique urbaine du Grand Paris.

Sogaris a fait l'acquisition foncière, auprès du groupe Casino, de la base logistique de Franprix de Chennevières-sur-Marne. L'enseigne parisienne du groupe Casino devient ainsi locataire du site auprès de Sogaris. D'une superficie de 84 000 m², ce centre national, situé à 10 km de Paris, est dédié à la préparation, l'approvisionnement et la distribution urbaine des marchandises auprès des 500 magasins de l'enseigne sur le Grand Paris. Le site s'inscrit dans la stratégie multimodale de Franprix en contribuant à la préparation des marchandises expédiées par la Seine, au départ de Bonneuil-sur-Marne. Pour François Dagnaude, président de SOGARIS : « Avec cette nouvelle acquisition, Sogaris envoie un signal fort au Grand Paris : l'entreprise consolide ses ambitions pour une meilleure organisation des flux et la réduction drastique de leur impact environnemental. »

Mieux desservir le Grand Paris

Sogaris est une Société d'économie mixte associant à son capital la Ville de Paris, les Départements des Hauts-de-Seine, de la Seine Saint-Denis et du Val-de-Marne, ainsi que la Caisse des Dépôts et Consignations. La société, spécialiste de la logistique, acquiert et développe des locaux, des entrepôts articulant plateforme logistique, hôtel logistique et espaces de proximité. Elle déploie un réseau de sites dédiés à la logistique urbaine - par le développement de bâtiments neufs ainsi que par l'acquisition et la transformation d'actifs existants. La société possède 10 sites, des grands comme Rungis, Créteil ou Roissy, des moyens, à Stains, Lyon et Marseille, et des plus petits, porte de la Chapelle, à Bercy, à Beaugrenelle, à Paris, ou tout proche à Vitry-sur-Seine. Son objectif est d'améliorer l'efficacité économique de la distribution des

marchandises dans le Grand Paris et de réduire leur impact environnemental. Elle partage cet objectif ambitieux avec Franprix qui a depuis longtemps fait le choix de la logistique fluviale pour l'approvisionnement de son réseau parisien. « Cette acquisition est la plus importante réalisée par le Groupe Sogaris : c'est une étape décisive dans la construction du réseau que nous entendons déployer sur le Grand Paris pour davantage d'efficacité économique aux transports de marchandises. Ce partenariat avec Franprix marque également la volonté commune de pérenniser les moyens nécessaires à la diminution de l'impact carbone de la logistique urbaine du Grand Paris », déclare Jonatah Sebbane, directeur général de Sogaris.

Préserver le site de Chennevières

Sogaris va moderniser et automatiser cette base logistique. Le site de Chennevières représente l'un des plus importants viviers d'emplois du Val-de-Marne avec près de 500 personnes travaillant sur le site. Sogaris est le bailleur de Franprix et aucun emploi actuel n'est menacé par cette acquisition. De nombreux départs à la retraite sont prévus qui ne seront pas forcément remplacés.

Commerces

RENCONTREZ DES AUTEURS À LA LIBRAIRIE

La librairie **Petites histoires entre amis** vous invite à rencontrer des auteurs dans une ambiance littéraire et conviviale. Prochains rendez-vous :

Annabelle Combes, auteure du roman « La calanque de l'aviateur », vous accueillera le **samedi 16 novembre** de 14 h à 18 h. Son ouvrage raconte l'histoire de Leena qui apprend la mort de sa mère par un SMS que son père lui a caché. Son frère à la dérive a disparu. Alors, elle se lance à corps perdu dans un ambitieux projet de librairie dans un village de la côte ouest où elle ne conseille pas des titres de livres mais les phrases qu'ils contiennent.

Patrick Nieto, commandant de police, écrivain et visiteur fidèle de la librairie, est attendu le **samedi 30 novembre** de 14 h à 18 h pour son livre « Corrompu ».

Bienvenue au Canavérois **Fred Houel**, le **samedi 11 janvier** de 15 h pour son roman « Quand les oiseaux s'étaient tus ».

Petites histoire entre amis 45 rue Aristide Briand
01 45 76 78 16 - www.petiteshistoiresentreamis.fr

NOËL POUR TOUS LES ENFANTS

Jusqu'au **30 novembre**, l'agence Century 21 de Chennevières organise une collecte de jouets en partenariat avec l'association canavéroise « Rayon de Soleil ». Vous êtes invités à déposer un ou plusieurs jouets (complets et en parfait état de fonctionnement) dans les locaux de l'agence. Ces jouets sont remis à l'association qui les distribuera aux enfants au moment de Noël.

Century 21
47 rue du Général de Gaulle
Tél. : 01 56 31 21 21
chennevieres@century21france.fr



Fidèle au rendez-vous : la soirée magique de l'AACC !



L'Association des Artisans et Commerçants de Chennevières (AACC) organise, avec le concours de la Municipalité, son grand jeu « Automne Magique ».

Cette animation, débutée en octobre, s'achèvera le **mardi 26 novembre** à 20 h avec le très attendu spectacle de magie au Théâtre Roger Lafaille. La célèbre et pétillante Alexandra Duvivier, du cabaret parisien « Double Fond », présentera Arsène, un magicien-humoriste pas comme les autres.

À l'issue du spectacle, aura lieu le tirage au sort. Les heureux gagnants pourront choisir entre une soirée parisienne unique et d'exception ou une console de jeu gamer (valeur 1 000 €). Des bons d'achats chez les commerçants seront également à gagner, et cette année tout le monde repartira avec un cadeau magique !

Commerçants adhérents de l'AACC :

Carrosserie MAHCAR, garage CITROËN GRANDRU, garage RENAULT SOVÉA, Le CIS Bar, Studio JK INK, agences immobilières ATRIUM CONSEIL, CENTURY 21, STEPHANE PLAZZA, agences bancaires CIC, CREDIT MUTUEL, SOCIETE GENERALE, alimentation générale CHEZ RACHID, AUDELINE Fleurs, boulangerie CŒUR DE CHENNEVIERES, café tabac AU REPOS DE LA CÔTE, Institut de beauté RENAISSANCE, librairie papeterie PETITES HISTOIRES ENTRE AMIS, Monsieur Stores DUBOS-VERGER, école de conduite CER DU STADE, habillement PRIVILEGE, PIZZA DI GIOVANI, PRESSE LOTO PMU du Belvédère, salon de coiffure JFJ, service à la personne CLAIR DE LUNE, sols industriels, dallages BATIDAL, supermarché LEADER PRICE, agence de voyage VERSEAU TOURISME, boulangerie DU MOULIN, boutique informatique INFO France, institut de beauté LES SECRETS DE CLAUDIA, poissonnerie DU MOULIN.

→ CONTACT

AACC 32 rue Aristide Briand
www.chennevieres-commerce.com

Condition animale



L'ASINERIE FRANCLIANES CULTIVE LE « VIVRE FERMIER » AUX BORDES

L'EXPLOITATION ARTISANALE D'ÂNESSES LAITIÈRES

FRANCLIANES a reçu l'agrément « Bienvenue à la ferme » dans la catégorie « Vivez fermier ». Ce réseau national créé par les chambres d'agriculture accompagne les agriculteurs dans leur activité et les aide à se faire connaître du grand public.

Implantée à Chennevières-sur-Marne, en plein cœur du parc départemental des Bordes, Francilanes est à ce jour la seule asinerie laitière d'Île-de-France. Le lait est produit par une dizaine d'ânesses entre lesquelles les tâches sont bien réparties : tandis que les unes sont en gestation (une naissance tous les trois ans), les autres allaitent ou se reposent. En effet, le bien-être animal, primordial en élevage bio, est au cœur de l'organisation de Francilanes. Les ânesses sont élevées dans des pâtures préservées, en agriculture biologique et nourries exclusivement à l'herbe et au foin en hiver. Jamais de pain, qu'ils adorent mais qui nuit gravement à leur santé ! Et du plein air, car si les ânes supportent les températures extrêmes (jusqu'à -30 °C et +50 °C en été) ils ne supportent pas d'être enfermés ! Côté soin, ces dames sont également bien entourées. Elles sont suivies par un vétérinaire et un maréchal ferrant de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) et le certificateur bio Certipaq. Et chaque fin de semaine, le lait d'ânesse cru, bio et surgelé est en vente sur



place, à la boutique où vous pourrez également vous procurer les savons et les produits cosmétiques bio produits avec le lait d'ânesse et vendus sous la marque « Téliane » (également disponibles sur le site : www.teliane.fr). Autant d'activités lucratives dédiées au bien-être de l'animal qui est la raison d'être de l'organisation. Car l'asinerie, c'est aussi une ferme pédagogique qui s'emploie, sous la houlette d'Émilie Artus,oureuse passionnée de ses équidés, à protéger et à valoriser cet animal attachant, intelligent et affectueux, ami des tout petits mais injustement considéré et menacé de disparition. Les ateliers pédagogiques ciblent les écoles, les groupes d'enfants et les adultes, invités à s'informer et à découvrir le lieu tout au long de l'année. De janvier à août pour les particuliers, des visites sur site sont proposées sur inscription sur le site Exploreparis ou à l'occasion de portes-ouvertes, trois ou quatre fois par an. Mais aucune balade à dos d'ânes n'est organisée car les pensionnaires ne sont pas éduqués pour cela. Aujourd'hui, le site accueille 27 pensionnaires – ânes, ânesses et ânon – dont quatre ânes en pension. Selon Emilie, la ferme a une capacité

de 44 équidés, compte-tenu des terrains loués au Département et à la Région, mais elle est freinée par la charge de travail à la ferme et à la boutique, sans oublier l'accueil du public.



➔ CONTACT

Francilanes
86 rue des Bordes
+33 (0)6 61 59 12 12
asinerie@francilanes.fr
Téliane (achat en ligne de produits cosmétiques bio) : www.teliane.fr
Horaires de la boutique : le vendredi de 17 h 30 à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h.

L'APAC RECRUTE DES BÉNÉVOLES



L'Association de Protection Animale Canavoise (APAC) lance un appel aux bénévoles qui souhaiteraient l'appuyer dans le cadre de ses missions de bien-faisance, d'entraide et de protection des animaux domestiques.

➔ CONTACT

APAC
Fort de Champigny
140 avenue Aristide Briand
associationapac94@gmail.com
07 69 87 36 69

ELIOR, RESTAURATEUR DE RÉFÉRENCE

EN FRANCE, CHAQUE JOUR, NOS 25 800 COLLABORATEURS SERVENT 1,4 MILLION DE CONVIVES DANS 9 490 RESTAURANTS.



elior.fr

Elor enseignement
Direction Régionale Collectivités Territoriales Ile-de-France
T : 01 49 84 50 70

elior 

MOBILITÉS URBAINES : UN ENJEU SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL



LA QUESTION DES MOBILITÉS URBAINES EST PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ POUR LES FRANCILIENS qui comptabilisent en moyenne 3,5 déplacements par jour et par personne. En 2017, le transport collectif urbain (TCU) en France représente 44 milliards de voyageurs-kilomètres, soit 24 % du transport collectif. Il croît de 1,8 %, au même rythme que sa moyenne annuelle depuis 2012 (+ 1,9 %). Les trois quarts des voyageurs-kilomètres en TCU sont réalisés en Île-de-France (76 %).

Chiffres-clés

11,3 % :

progression de la longueur
des lignes de métro,
RER et tramways
en Île-de-France.

Entre 2012 et 2017, elle est passée
de 871 à 922 kilomètres.

La ville de Chennevières bénéficie d'un accès facile par la route via les autoroutes A4 et A86. Les automobilistes peuvent également emprunter la Francilienne N 104, puis la RD4 en direction de Champigny-sur-Marne ou de Pontault-Combault. Toutefois, à l'heure de la transition écologique et du bilan carbone, la nécessité de privilégier les transports en commun devient un enjeu crucial pour chacun. Aussi les Canavérois sont-ils invités à laisser leur voiture au garage au profit du bus et du RER. Sans compter que le retour aux circulations douces, en particulier la marche et le vélo, est également un enjeu de santé publique.

Actuellement les habitants de Chennevières ont accès au RER A (stations La Varenne-Chennevières et Champigny) et au RER E (arrêt Villiers-sur-Marne) par le bus. À terme, avec l'arrivée d'une infrastructure de transport collectif en site propre (TCSP ALTIVAL), ils pourront rallier la gare de métro ligne 15 du Grand Paris Express à Bry-Villiers-Champigny en quelques minutes. Par ailleurs, Île-de-France Mobilités étudie, à la demande de la Ville, la desserte des bords de Marne par le prolongement soit de la ligne de bus 108 RATP (de Joinville-le-Pont RER vers Champigny – Jeanne Vacher) jusqu'au RER Sucy, soit de la ligne 6 TRANSDEV jusqu'au RER Les Boullereaux à Champigny (Boissy-Sucy-Port de Bonneuil).

LES GRANDS PROJETS

Les chantiers en cours visent à faciliter le quotidien des Franciliens en favorisant l'intermodalité et en développant l'offre de transports en commun de banlieue à banlieue, sans avoir à passer par Paris.

Le projet Altival

ALTIVAL EST UN PROJET DE VOIE DE BUS EN SITE PROPRE qui reliera Noisy-le-Grand (93) à Chennevières-sur-Marne (94) grâce à des aménagements facilitant la circulation des bus. Il permettra d'améliorer la performance des lignes de bus grâce à la mise en place de voies dédiées et d'aménagements de priorité aux carrefours et de créer une liaison performante avec le réseau de transport en commun existant et à venir dans ce secteur du Val-de-Marne.

Prévu pour 2022, ce projet de transport doit favoriser l'accès aux transports en commun existants et à venir dont la (future) ligne 15 du métro Grand Paris Express qui marquera l'arrêt à la (future) gare de Bry-Villiers-Champigny.

Afin de faciliter la circulation des lignes de bus, cette voie en site propre réservée aux bus reliera d'abord la gare RER A de Noisy-le-Grand à Chennevières-sur-Marne, avant de se prolonger dans un deuxième temps jusqu'à la station de Sucy-en-Brie. L'objectif est de permettre à plusieurs lignes de bus de gagner du temps pour rejoindre les gares de RER A et la future gare Grand Paris Express 15 Sud en interconnexion avec le RER E à Bry-Villiers-Champigny. La première tranche est prévue jusqu'à la RD 4 (Fort) à Chennevières d'ici 2025.

Ce couloir de bus sera associé à la voirie et aux routes existantes (RD3, RD10, RD4) et une nouvelle voie créée dans le prolongement de la RD10, au niveau de la VDO (la friche anciennement réservée à une rocade qui n'a pas vu le jour.

Il bénéficiera aussi d'un système de priorité aux feux. Altival traversera les communes de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), Bry-sur-Marne, Villiers-sur-Marne, Champigny-sur-Marne et Chennevières-sur-Marne (Val-de-Marne).

La Région Île-de-France, le Département du Val-de-Marne, l'État et Ile-de-France Mobilités financent le projet. Le coût de la première tranche est de 116 millions d'euros.

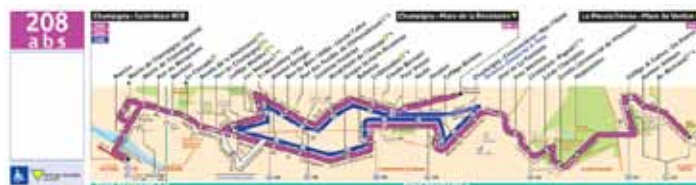


Retrouvez toutes les informations sur www.altival.fr

Le super métro francilien - Grand Paris Express

Annoncé pour le deuxième semestre 2025, le Métro 15 Est constitue le troisième et dernier tronçon du Métro 15, entièrement automatique et souterrain, en rocade proche de Paris. L'objectif est de faciliter les liaisons vers la capitale ou vers l'ensemble de l'Île-de-France en aménageant des correspondances aux réseaux existants et à venir.

La Région Île-de-France et le Département du Val-de-Marne assurent le financement des études. Le Département du Val-de-Marne est maître d'ouvrage pour la réalisation des études et de l'infrastructure. Île-de-France Mobilités (ex STIF, Syndicat des transports d'Île de France), autorité de la mobilité durable en Île-de-France, veille au respect du programme et prépare l'intégration du projet dans le réseau des transports francilien.



La ligne 15 Est reliera 12 gares, de Saint-Denis Pleyel à Champigny Centre, en 25 minutes. À partir de Chennevières, les Canavérois pourront rallier deux gares de la ligne : la gare Champigny-centre, en interopérabilité entre les lignes 15 sud et 15 est, et la gare Bry-Villiers-Champigny, en interconnexion avec les lignes P du transilien et E du RER.

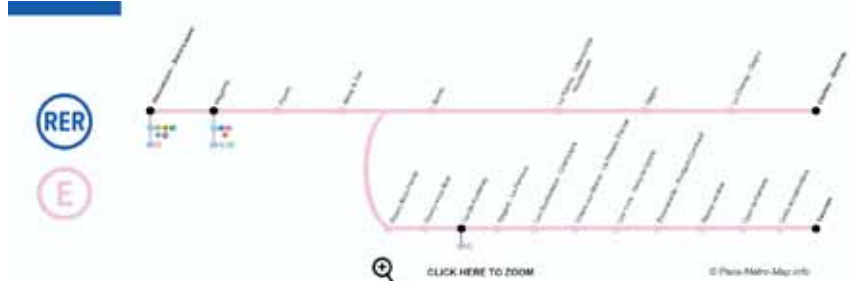
PETIT MÉMO POUR LES USAGERS

Se déplacer en RER

**RER A – STATION LA VARENNE-CHENNEVIÈRES
<-> CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE**



RER E – STATION VILLIERS-SUR-MARNE/LE PLESSIS TRÉVISE



 **Info trafic en temps réel sur @RER_A et @RERE_SNCF**
ou sur www.ratp.fr

 **Plans et horaires SITUS @SITUS_Transdev**
transdev-idf.com

SE DÉPLACER EN BUS

Bus RATP

- **208 a/b/s** : RER Champigny-Saint-Maur/Le Plessis Tréville-Place de Verdun – Bois L'Abbé.
- **308** : Créteil Préfecture/Gare de Villiers-sur-Marne.
- **Noctilien N33** Paris – Villiers-sur-Marne

Plus d'infos sur les plans et horaires des lignes RATP : 32 46 (0,34 €/min). Du lundi au vendredi de 7h à 21h et les week-ends de 9h à 17h15 ou www.ratp.fr

Bus SITUS Transdev

Le réseau du Service Intercommunal des Transports Urbains (SITUS) dessert sept communes de Grand Paris Sud Est Avenir (Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Noisseau, Ormesson-sur-Marne, Pontault-Combault, La Queue-en-Brie, Saint-Maur-des-Fossés et Sucy-en-Brie).

- **SITUS Ligne 7** : Pontault-Combault – Centre Commercial Les 4 Chênes <-> Saint-Maur-des-Fossés - Gare RER de Champigny
- **SITUS Ligne 8** : Gare de la Varenne Chennevières <-> Chennevières-sur-Marne Centre commercial Pince Vent. Cette ligne dessert le lycée Champlain.

LE SAVIEZ VOUS ?

Depuis janvier 2018 Le centre commercial Pince-Vent est desservi par deux lignes de bus dont il est le terminus. La Ligne 8 à destination de la Gare RER La Varenne-Chennevières et la Ligne 10 jusqu'à la Gare RER de Sucy Bonneuil.

PAS DE POIDS LOURDS EN CENTRE-VILLE !

La traversée de l'agglomération est interdite aux poids-lourds de plus de 3,5 tonnes, exception faite des livraisons aux commerçants ou de la desserte de chantiers en cours. Des contrôles sont régulièrement effectués par la Police Municipale. L'observation de cette interdiction entraîne une contravention.



UN DÉCRET ENCADRE L'USAGE DES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

Un décret publié au Journal officiel, vendredi 25 octobre, vise à encadrer l'utilisation des trottinettes. L'âge minimum du conducteur est fixé à 12 ans. Rouler sur le trottoir sera en principe interdit. Une amende de 35 euros est prévue en cas d'infraction.

LES Festivités DE FIN D'ANNÉE

LA VILLE VA SE PARER DE SES HABITS DE LUMIÈRE. Pour les plus petits, pour les seniors, pour les familles, pour les personnes isolées, Chennevières propose des animations afin de rendre cette période de fin d'année plus festive pour tous les Canavérois !

Banquet de fin d'année pour les seniors

Cette année, en plus d'un repas festif, les seniors vont profiter du spectacle « Nos idoles », en hommage à Marité et Gilbert Carpentier. Organisé par le CCAS

Dimanche 24 novembre



« Les années 80 » pour le Gala de Noël de l'Espace Socioculturel

Dîner spectacle et soirée dansante, animations, au programme pour replonger dans ces années marquées par les vêtements et les objets fluo, le bandana, les jeux vidéo, le walkman et les cassettes pour écouter Mickael Jackson ou Patrick Hernandez !

Samedi 7 décembre de 19h à minuit

Centre Jean Moulin

Sur réservation auprès de l'Espace Socioculturel – 01 45 94 27 99

Tarifs : Adhérents adulte : 5 € / enfant : 3,50 €

Non adhérents : 8,50 € / Non Canavérois : 10 €



La rêveuse d'oies à la médiathèque Albert Camus

Spectacle de contes de et avec Fred Pougeard

Des contes à rire, à frémir, à réfléchir. Quand Smaranitza dort, il y a toujours des oies qui bougent dans sa tête. Que doit-elle faire ? « La rêveuse d'oies » nous vient de loin, du grand froid. Cela fait dix ans que Fred la raconte, qu'il avale des troncs, qu'il engloutit des montagnes pour l'accompagner dans son voyage. Il ne la laisse pas seule. D'ailleurs, il y a toujours cortège autour d'elle, cortège changeant de personnages et d'histoires, ceux et celles qui traversent le conteur au présent.

Samedi 14 décembre à 15 h 30

Tout public dès 6 ans - 55 minutes

Gôûter de Noël

Les seniors adhérents du CCAS peuvent venir partager un goûter de Noël au Foyer de l'Age d'Or. Une animation musicale est prévue pour danser et chanter tout l'après-midi !

Mardi 17 décembre

Renseignements auprès du CCAS -01 75 65 10 75

Les Féeries de Noël



Venez profiter des animations : piste de ski de fond, petit train, un marché de Noël, des ateliers maquillage et loisirs créatifs, un sculpteur de ballons, sans oublier la maison et la présence du Père Noël !

Vendredi 20 décembre de 18 h à 21 h : avec un spectacle de lumières avec échassiers

Samedi 21 et dimanche 22 décembre de 11 h à 19 h

Lundi 23 décembre de 11 h à 19 h avec un spectacle de cracheur de feu à 18h
Parking Littlehampton
Entrée libre



Déjeuner solidaire

Si vous êtes seul(e) pendant cette période de festivités, le CCAS vous invite à partager un repas de Noël au Foyer de l'Age d'Or. Au programme : repas et animations proposées par des associations.

Mardi 24 décembre

Inscriptions auprès du CCAS - 01 75 65 10 75

Noël pour les bouts de chou

Des spectacles de fin d'année seront proposés aux plus jeunes qui fréquentent les structures petite enfance de la ville avec un goûter de Noël.



Au théâtre Roger Lafaille

Station Bonne nouvelle

Dimanche 17 novembre à 16 h



Julie, artiste-peintre déjantée apprend que son mari, fonctionnaire à la RATP, quitte précipitamment le domicile conjugal pour une jeune blonde glamour, rencontrée sur son lieu de travail. Furieuse, elle se précipite à la station de métro et réclame des explications auprès du chef de station, David. Une confrontation explosive.

De Benjamin Auray

Mise en scène : Didier Brengarth

Avec : Charlotte Valandrey et Christian Vadim

+ D'INFOS

20 € : Plein tarif

15 € : Pass COP, + de 60 ans, groupe à partir de 10

10 € : - de 26 ans, demandeurs d'emploi, titulaires du RSA

Le cabaret extraordinaire

Dimanche 8 décembre à 17 h

Les talents et les personnalités s'unissent dans ce cabaret où s'enchaînent les pitreries. Maria Dolores, irrésistible, orchestre cet ensemble avec sensualité et humour. Le régisseur plateau, maladroit, la seconde. Les artistes clown et violoniste, la comédienne et chanteuse, le formidable duo, le jongleur farfelu et virtuose, se succèdent. Un concentré délirant parfaitement maîtrisé, à ne pas manquer !

+ D'INFOS

15 € : Plein tarif

10 € : Pass COP, + de 60 ans, groupe à partir de 10

5 € : - de 26 ans, demandeurs d'emploi, titulaires du RSA



Mademoiselle Molière

Samedi 11 janvier à 20 h 30



Le texte de « Mademoiselle Molière » est remarquable. Bien écrit, avec de bons mots, de nombreuses notes d'humour. Gérard Savoisien s'imisce sans chichi dans l'intimité d'un couple façonné par l'amour du théâtre. La mise en scène se révèle astucieuse, avec un effet esthétique quand les conjoints donnent une représentation théâtrale.

Ce spectacle est l'occasion d'en apprendre davantage sur la vie du plus grand auteur de théâtre français. Le duo nous fait découvrir un aspect de la personnalité de Jean-Baptiste Poquelin qui, bien sûr, nous interpelle.

bons sentiments, d'anecdotes et d'expériences inédites aussi drôles que poignantes.

De et avec Camille Combes,
avec Nicolas Combes

Spectacle entièrement surtitré, accessible
aux personnes sourdes, malentendantes
et entendantes

Tout public à partir de 9 ans

**Une sensibilisation au handicap sera
menée auprès de collégiens avec une
rencontre avec les intervenants et une
initiation à la langue des signes.**

+ D'INFOS

15 € : Plein tarif

10 € : Pass COP, + de 60 ans, groupe à partir de 10

5 € : - de 26 ans, demandeurs d'emploi, titulaires du RSA

Ouïe à la vie

Vendredi 24 janvier à 20 h 30

Un rendez-vous chaleureux où se rencontrent des publics différents. Sous la forme d'une pièce de théâtre déclinée en courtes saynètes, depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte, nous découvrons l'histoire de Nicolas et celle d'une fratrie complice. Quand on croise Nicolas dans la rue, on ne remarque rien de spécial chez lui, si ce n'est sa belle allure assortie d'un certain charisme. Il est jeune, drôle, intelligent et... sourd de naissance. Il a un travail, une passion et une sœur, Camille, sa « presque jumelle », qui l'a longtemps accompagné pour lui faire entendre la vie à sa façon.

Un spectacle sur le thème de la surdité, porté par un frère et une sœur, un parcours plein de courage et d'optimisme, plein d'émotion et de



L'influence de Madeleine l'a poussé à écrire, jouer et se dépasser. Pour ne rien gâcher, les deux acteurs, Anne Bouvier et Christophe de Mareuil jouent merveilleusement bien. Madeleine est aussi crédible quand elle s'énerve, que quand elle plaisante ou se moque. C'est une belle récompense que ce « Molière 2019 de la Meilleure Comédienne » pour Anne Bouvier, qui est saisissante et émouvante, à la fois drôle et meurtrie... Un merveilleux moment de théâtre. Une pièce à ne pas manquer.

+ D'INFOS

15 € : Plein tarif
10 € : Pass COP, + de 60 ans, groupe à partir de 10
5 € : - de 26 ans, demandeurs d'emploi, titulaires du RSA

Travailler joli pour le nouveau clair de lune

Mardi 19 novembre à 20 h 30

Projection du film documentaire d'Hugo et Léo Dayan. La projection sera suivie d'un débat avec le scénariste et le jeune réalisateur, tous deux Canavérois (lire page 26).

Entrée libre dans la limite des places disponibles.



→ CONTACT

THÉÂTRE ROGER LAFAILLE
11 avenue du Maréchal Leclerc
01 45 93 38 41
📍 Théâtre Roger Lafaille

Au cœur du documentaire

Dimanche 19 janvier à partir de 14 h

... Le nouveau cinéma ouvrier...



« Lettre à Inger » est un documentaire qui retrace le parcours d'Inger Servolin, grande figure du cinéma militant, et une des premières femmes productrices de documentaires en France, qui a porté la majeure partie des films de Chris Marker. Norvégienne exilée en France, Inger revient avec humilité et nostalgie sur les grandes dates de l'histoire du nouveau cinéma.

... Le cinéma vérité...

« Joli Mai », film de Chris Marker et Pierre Lhomme. 1962, en ce premier mois de paix depuis sept ans, que font et à quoi pensent les Parisiens ? À l'aide d'un matériel de tournage léger, les réalisateurs ont recueilli une parole spontanée dans Paris.

En présence de Maria Lucia Castrillon, assistez à ces projections. Entre rencontre, conférence, et cocktail, ne manquez pas ce rendez-vous d'exception pour un après-midi au cœur du documentaire. Entrée libre. Dans la limite des places disponibles.



2^E ÉDITION DU FESTIVAL DÉCOUVERTES

Vous avez du talent dans les domaines du théâtre, de la musique, de la danse, du One man show, de la magie, du mime... Vous êtes âgé de 16 ans au moins. Participez à la deuxième édition du Festival Découvertes organisé par les villes partenaires COP (Chennevières-sur-Marne / Ormesson-sur-Marne / Le Plessis Trévisé / La Queue-en-Brie / Noisieu). Les candidats retenus participeront aux castings qui se dérouleront en janvier/février 2020. La demi-finale aura lieu le **vendredi 6 mars 2020** à 20 h au théâtre Roger Lafaille de Chennevières sur Marne. La finale se déroulera le **vendredi 13 mars 2020** à 20 h 30 à l'Espace Paul Valéry du Plessis-Trévisé. Le lauréat du concours sera accueilli entre 7 et 10 jours au festival d'Avignon en juillet 2020. La participation est gratuite.

+ D'INFOS

Vous avez jusqu'au 20 décembre pour déposer votre dossier de candidature. Dossier à télécharger sur le site de la ville www.chennevieres.com



RETOUR AUX SOURCES

LÉO, LE PÈRE, ET HUGO, LE FILS, sont tous deux Canavérois. Ils sont tous deux chercheurs. Ils sont tous deux investis dans le développement durable, notamment local. Ils aiment le cinéma. Ce qui les a conduits à la réalisation d'un documentaire plusieurs fois primé, qui sera présenté au Théâtre Roger Lafaille.



Hugo. « Pour créer une nouvelle esthétique de la transmission de la connaissance, pour toucher un public plus large, précise Léo. De plus, il y a une fibre artistique dans la famille et, dans mes cours je parlais beaucoup par images ».

Une affaire de famille

« Travailler joli pour le nouveau clair de lune » est le prolongement d'une étude de terrain. Léo a fait sa thèse sur le Brésil mais à partir de livres. Avec sa femme, ils ont décidé de s'y rendre et se sont pris d'affection pour cette région. « En Amérique latine, ce sont les acteurs civils locaux qui prennent des initiatives et font progresser les objectifs de durabilité, les femmes se révélant les plus actives

« Il y a une part de Chennevières dans ce documentaire. »

La famille Dayan s'est installée à Chennevières en 1981. Les trois fils ont suivi leur scolarité à l'école Corot : « Nous prenions les sentiers des coteaux pour aller à l'école ».

Léo Dayan est chercheur, économiste du développement durable et a été professeur à la Sorbonne. Hugo est aujourd'hui chercheur en sciences du climat au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS).

En 1989, Léo s'est lancé dans l'aventure EPIC (Expressions Propositions Initiatives pour Chennevières) qui proposait des actions locales dans le domaine du développement durable : « Il y avait beaucoup de bonnes volontés dans la ville mais on était bloqué. À l'époque, les élus ne comprenaient pas l'intérêt de donner plus de possibilités d'agir aux habitants. » En 2002, EPIC donne alors naissance à l'APREIS (Acteurs, Pratiques, Recherches Européennes et Internationales pour la durabilité des développements). Dans ce cadre, plusieurs activités sont menées : « On a rédigé des articles, animé des conférences et des programmes mais nous souhaitons sensibiliser par le biais d'un autre média et nous avons pensé au cinéma », raconte

et les plus créatives », explique le chercheur, scénariste et directeur scientifique. « Je ne devais pas être le réalisateur mais je le suis devenu et je passerai aussi derrière la caméra pour le prochain film consacré au climat et à la biodiversité », raconte Hugo. « Notre fils aîné, Julien, qui a étudié au conservatoire



de musique de Chennevières, a composé la musique. Le cadet, Valentin, formé à l'art du spectacle vivant, a contribué à l'exploration du terrain puis à la préparation artistique du tournage. Et Geneviève, mon épouse, professeure de lettres, s'est chargée des sous-titres », complète Léo.

« C'est un retour aux sources. Nous avons commencé à Chennevières avec EPIC et le développement durable local. Aujourd'hui, nous revenons présenter ce film, à la fois documentaire et fiction, sur le même thème au théâtre Roger Lafaille ».

TRAVAILLER JOLI POUR LE NOUVEAU CLAIR DE LUNE

À travers le périple d'un musicien en quête d'inspiration, le film documentaire d'Hugo Dayan, produit par APREIS, est une invitation au voyage et à la découverte de l'imaginaire du développement durable et des créativité des cultures populaires locales en Amérique du Sud. « Ce film peut inspirer, donner des idées pour prendre des initiatives locales, créer de l'optimisme. »

Projection mardi 19 novembre à 20 h 30 au Théâtre Roger Lafaille
Entrée libre - En présence d'Hugo et Léo Dayan



Médiathèque Albert Camus

AU CŒUR DU SON

VENEZ DÉCOUVRIR UNE EXPOSITION INTERACTIVE de sculptures sonores et des animations, du 19 novembre au 7 décembre à la Médiathèque – Entrée libre.

Sculptures d'ardoise et de bronze à tiges de verres frottées, structures de bois et de métal percutees par des mailloches, méta-instruments numériques joués à distance par captation de mouvement... à la fois sculpture et instrument de musique, la sculpture sonore permet à chacun, sans formation musicale et quel que soit son âge, d'improviser et de jouer librement avec les sons, de découvrir de nouveaux gestes musicaux et de créer sa propre matière sonore...

Spectacle musical d'ouverture

le mardi 19 novembre à 17 h 30

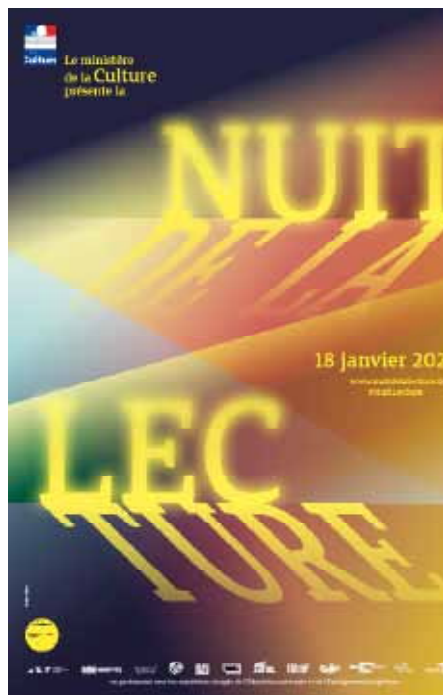
Ateliers découverte pour les 5 – 12 ans :

samedi 23 novembre à 10 h 30, mercredi

27 novembre à 15 h et samedi 7 décembre à 15 h.



NUIT DE LA LECTURE



Rendez-vous en compagnie de notre librairie canavéroise « Petites histoires entre amis » pour fêter cet événement national, une grande fête du livre et de la lecture. Les bibliothécaires vous accueilleront pour partager une soirée conviviale et ludique. Au programme : lecture de contes et d'histoires pour les enfants à partir de 6 ans, quizz numérique et jeux surdimensionnés... un spectacle de lecture pour adultes et adolescents sera proposé par deux comédiens de la compagnie du petit Tulle : Sandrine Bestel et Mathieu Uhl. Dépaysement et poésie seront au rendez-vous. Un buffet de gourmandises salées et sucrées à déguster sera à disposition. Contactez la médiathèque pour découvrir le planning des animations et pour vous inscrire. Tout public.

Samedi 18 janvier 2020 à partir de 19 h

L'agenda de la Médiathèque

Atelier des mots

À 10 h 30 - Pour les enfants de 7 à 11 ans (à partir du CE1)
Création d'histoires, de contes, de poèmes... Jeux d'imagination

Samedi 16 novembre

1.2.3, bébé bouquine

À 10 h 30 - Lectures, comptines et jeux de doigts pour les 0-3 ans

Mercredi 11 décembre

La rêveuse d'oies, conte

Samedi 14 décembre

(lire page 22)

Devoir de mémoire

Commémoration de l'Armistice et de tous les morts pour la France, **lundi 11 novembre à 12 h**, Monument pour la Paix, square Arthur Rimbaud. Avec la participation du Conservatoire de musique Emile Vilain, des élèves de l'Ecole Municipale de Foot et la chorale Paul Klee. L'association Amira Culture interprètera un spectacle sur le thème de la Paix.



Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie - **Jeudi 5 décembre à 19 h**, au cimetière (rue A Briand).

→ CONTACT

MÉDIATHÈQUE ALBERT CAMUS

10 avenue du Maréchal Leclerc

01 41 94 88 98 / Mediatheque.chennevieres.com

Sport



NOUVELLE SAISON POUR L'EMF

DEPUIS MI-SEPTEMBRE, les entraînements ont repris pour les élèves de l'École Municipale de Football. Ils sont coachés par un nouveau responsable : Abdoul Tamba Dou et ont déjà participé à des matches.

Abdoul Tamba Dou est le nouveau responsable de l'École Municipale de Football depuis le début de la saison. Il est détenteur du diplôme BEF (Brevet Entraîneur Football) depuis 2016. Ce diplôme, qu'il a passé au CDFAS d'Eaubonne, est reconnu UEFA A, par la Fédération Française de Football. Auparavant, Abdoul Tamba Dou a joué au niveau national et a disputé plus de cent matches en CFA 2 avec le Lilas FC, Evry FC et le SC Feignies. Il a également pratiqué le futsal en D2 à Bagneux et a obtenu le diplôme Certificat Fédéral Futsal Base depuis juillet 2016.

Il est ainsi habilité à entraîner en intérieur et extérieur. Et il compte bien profiter du gymnase Armand Fey car « ce qui est pratiqué en salle peut être transposé en extérieur. Cela permet une amélioration technique du joueur ».

Bien différencier les catégories

L'EMF accueille les catégories U6 à U13. Le coach veut que chaque catégorie soit bien différenciée. Avec son équipe de trois éducateurs, il a établi un planning pour chacune avec de 1 à 3 entraînements par semaine et des plateaux ou des matches tous les quinze jours. Chacune aura un stage spécifique et son propre tournoi. Chaque catégorie compte au maximum trente élèves dirigés par deux éducateurs au minimum. Désormais, chaque enfant a son ballon pour pratiquer davantage aux entraînements. « La maîtrise est importante avant de passer à l'étape de la tactique. Chaque mois, les

enfants vont travailler certains gestes, certaines positions, les différentes phases de jeu. Et nous ferons un point technique mensuel pour voir les améliorations à apporter et les progrès réalisés », explique Abdoul Tamba Dou.

Le nouveau responsable de l'EMF souhaite également que les enfants disputent des matches ouverts aux clubs affiliés. L'EMF d'ailleurs a déjà rencontré un club de Garges-lès-Gonesses (Val d'Oise) le 28 septembre dernier.

Respect des valeurs

L'apprentissage des valeurs du sport, telles que le respect des règles et de l'adversaire, reste une priorité. Les élèves et leurs parents ont d'ailleurs signé une charte en ce sens, avec des droits et devoirs.

Les valeurs citoyennes sont maintenues : les élèves de l'EMF continueront, pour le plaisir de tous, d'interpréter La Marseillaise avant les rencontres et participeront à des cérémonies de commémoration comme le 11 novembre.

Les objectifs du nouveau responsable sont de proposer un travail de qualité afin que les élèves pratiquent, disputent des rencontres et progressent pour la plus grande satisfaction des parents.

→ CONTACT

École Municipale de Football
Stade Armand Fey - 24/26 Route du Plessis
01 45 76 28 97 ou 06 25 64 15 03



CHAMPIONNES D'ÉQUITATION

Félicitations à **Olivia Registo**, 10 ans (photo ci-dessus), qui a remporté le titre de vice-championne régionale en catégorie P3D (poney de 1,41 m au garot et hauteur des barres de 70 cm), avec Janeiro de Chalandray, pour les écuries du Parc des Lyons, à Santeny. Olivia est scolarisée au collège Molière et poursuit sa carrière de cavalière dans la catégorie supérieure.

Félicitations à **Jade Daniault**, canavéroise, qui a remporté la médaille d'or dans la discipline « Tir à l'arc » à cheval dans la catégorie Club A1 lors des championnats de France cet été à Lamotte Beuvron. Elle est licenciée aux écuries d'Arion (77).

Félicitations également à son frère **Enzo** qui a obtenu la médaille de bronze en CSO poney par équipe.

La vie des associations

Le miroir des créateurs



L'association Couture et passion organise un défilé « Le Miroir des Créateurs » le **samedi 16 novembre** au centre Jean Moulin. 10 créateurs (trices) vous présenteront leurs œuvres lors du défilé de mode. Des tenues inspirées de plusieurs horizons.

De 19 h à minuit

● Prix : 10 euros

Réservation : 06 52 28 56 21

Concert des Amis des cuivres



L'association organise un spectacle « Ensemble de cuivres ». De nombreux musiciens vous interpréteront des pièces classiques et de la variété.

● **Vendredi 22 novembre à 20 h au Théâtre Roger Lafaille**

Exposition de l'ACLAI



L'Association Canavéroise Loisirs Activités et Informations vous présentera ses créations, des modèles uniques et des idées cadeau lors de son exposition le **samedi 30 novembre**, de 9 h à 18 h au Théâtre Roger Lafaille (Entrée libre). L'ACLAI c'est 30 ateliers : loisirs créatifs, culturel, informatique et randonnées.

● Retrouvez leurs activités et l'agenda sur <http://associationaclai.free.fr>
01 45 94 52 61

Chorale Paul Klee



La chorale a repris ses activités. Si vous souhaitez la rejoindre, les répétitions se déroulent de 20 h 30 à 22 h 30 dans le Centre culturel d'Ormesson.

La chorale Paul Klee se produira lors de la cérémonie du 11 novembre (à 12h au Monument pour la Paix) et pour son concert de Noël le **dimanche 8 décembre** à l'église d'Ormesson.

FNACA Comité Ormesson-Chennevières



L'association informe de la décision du ministère des Armées concernant les personnes ayant effectué leur service militaire en Afrique du Nord entre le 3 juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964. L'arrêté du 12 octobre 2018 modifiant celui du 12 janvier 1994 ouvre ainsi le droit à l'obtention de la carte de combattant ainsi qu'aux dispositions du code des pensions militaires d'invalidité pendant cette période. Cet arrêté est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

● Renseignements à la permanence du département : 48 avenue de la Libération à Saint-Maur ou par téléphone : 01 55 96 34 61

Gospel Family

L'association vous présentera « De l'esclavage au Gospel ». Ce spectacle vivant est le récit (par un comédien) de l'histoire d'un esclave noir au 18^e siècle, illustré par des Negro Spirituals et du Gospel. La chorale Gospel Family, sous la direction de Eddy Bolo, vous offrira une rétrospective musicale avec sur scène des musiciens, des percussionnistes, des danseurs, 1 comédien et des choristes Gospel. Venez vivre avec nous ce beau voyage culturel et spirituel, de l'Afrique au Mississipi.

Vendredi 20 décembre à 20 h au théâtre Roger Lafaille.

● Tarif unique : 10 euros
Réservations sur le site Helloasso et vente de billets sur place.
Informations : 06 88 09 51 21
ou flavy.h@live.fr



La vie des associations

Ordre de Malte - Délégation départementale du Val-de-Marne

Association reconnue d'utilité publique, l'Ordre de Malte France agit pour servir les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, l'âge ou l'exclusion.



ORDRE DE MALTE
FRANCE

- La délégation apporte son aide aux personnes fragilisées ou démunies par exemple en proposant des petits déjeuners pour les SDF le dimanche matin à Vincennes (du 27 octobre 2019 au 5 avril 2020), en organisant des quêtes, en visitant des malades...
- Elle dispense des formations logistiques et de secourisme via l'UDIOM 94 ;
- Elle fait appel et s'appuie, pour exercer ces activités, sur un réseau de bénévoles ;
- Elle participe à des événements paroissiaux : pèlerinage de Notre Dame des Miracles à Saint-Maur (7 décembre 2019) ; Fête Dieu à Chennevières et à La Varenne Saint-Hilaire (21 juin 2020).

► Contacts :

12 rue Denfert-Rochereau
94210 La Varenne Saint-Hilaire
Délégué du Val-de-Marne :
Nicolas Clodong (06 13 48 54 57)
Delegation94@ordredemaltefrance.org

Le sport-handicap de la VGA Saint Maur



Créée en 2010, la section sport-handicap propose la pratique du multi-sport aux personnes en situation de handicap mental. Grâce à l'ouverture à Saint-Maur du centre sportif Gilbert Noël, agencé aux normes d'accessibilité en vigueur, l'association étend son offre – boccia (sorte de pétanque), tennis et basket – aux sportifs en fauteuils roulants. Les entraînements ont lieu le samedi de 13 h à 14 h.

► Contacts :

vga.sporthandicap@gmail.com
01 48 83 44 24

Zoom sur...

L'ECO FESTIVAL DES BORDES



L'association Les Robins des Bordes organise un festival pour sensibiliser à l'écologie solidaire à travers des animations, des projections, des débats et conférences. Cette manifestation se déroulera du **vendredi 22 au dimanche 24 novembre** à la grange des Bordes (127 rue des Bordes).

Vendredi 22 novembre

- **17 h : ouverture du Festival**
- **17 h 30 / 19 h 30 : « L'entraide »** : animation interactive suivie d'un apéro dinatoire

Samedi 23 novembre

- **9 h 30 : plantation d'arbres**
- **13 h 30 : « L'éveil de la permaculture »** : film et débat avec le réalisateur Adrien Bellay

- **16 h : défilé** composé d'un groupe d'animation musicale et de personnages costumés en légumes géants, marionnettes fabriquées notamment par des enfants canavérois dans le quartier du Bois l'Abbé
- **18 h : Théâtre des turbulences** « L'homme qui plantait des arbres ».

Dimanche 24 novembre

- **14 h : film et débat** avec le réalisateur de «Burkinabé Faso»
- **16 h : conférence-débat** avec Jean François Simonin, philosophe, écrivain de « Quels futurs possibles à l'heure de l'anthropocène »
- **18 h : buffet et clôture du Festival.**

► Retrouvez le programme des activités des Robins des Bordes : lesrobinsdesbordes.blogspot.com



ELÉGANTS ET MOUVANTS

Tel était le titre du spectacle proposé par les élèves du Conservatoire de danse, sous la direction de Sandrine Cassin. Un spectacle haut en couleur qui a enchanté les spectateurs.



LA JOURNÉE DES OUBLIÉS DES VACANCES

35 enfants canavérois sont partis une journée sur les plages de Deauville grâce au Secours populaire et à la Municipalité. Au programme baignades et nombreuses animations. Ils sont revenus avec pleins de souvenirs dans la tête !



SEMAINE PORTES OUVERTES À L'ESC



Du 9 au 13 septembre, l'Espace Socioculturel a présenté ses activités et proposé des animations comme des jeux, des ateliers cuisine, du jardinage, la réalisation d'une fresque... et le visage du futur bâtiment a été dévoilé. Les travaux ont débuté mi octobre.





L'association des Arts plastiques de Chennevières a exposé les œuvres de ses adhérents.

VILLAGE DES ASSOCIATIONS



Goûter offert par les associations et la Municipalité.

Samedi 7 septembre : sport, culture, social, patrimoine, devoir de mémoire, écologie... de nombreuses associations vous ont présenté leurs activités lors du Village des Associations qui a fêté sa 10^e édition par la prestation musicale de l'association Fondament'all et un *goûter festif*.
Merci à notre partenaire le *Crédit Mutuel*.



JOURNÉE DU PATRIMOINE



Samedi 21 septembre, la rénovation du patrimoine était la thématique de cette journée du patrimoine avec des conférences animées par l'architecte Jean-Paul Mauduit et Thomas Droz, responsable des travaux du Fort. Une balade urbaine « Chennevières au temps de la banlieue maraîchère » avec l'association À travers Paris a emmené les promeneurs dans les coteaux. À cette occasion, les visiteurs ont pu assister aux vendanges du Clos Saint-Vincent.
Merci à notre partenaire Colas

Départ de la balade animée par l'association À travers Paris.



Conférences sur l'église Saint-Pierre et le Fort de Champigny par Jean-Paul Mauduit et Thomas Droz.



Les membres du Clos Saint-Vincent ont pressé le raisin à l'ancienne.



OUVERTURE DE SAISON



Dimanche 22 septembre, l'équipe du théâtre a levé le rideau sur la saison culturelle 2019-2020. Au cours de cette présentation, les spectateurs ont pu applaudir Immo, à la fois jongleur, acrobate, musicien et magicien dans son spectacle « French touch made in Germany ».



Samedi 12 octobre : sensibilisation au développement durable et à l'alimentation avec « La clef des champs ».

Dimanche 29 septembre : Véronique Jannot et Jean-Luc Moreau ont interprété « Inavouable », devant une salle comble.



Avant la présentation des magiciens du spectacle Les Mandrakes d'Or, le prestidigitateur Gilles Mandrakes a émerveillé les enfants des écoles avec ses tours de magie.

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Le 30 septembre, les élèves de CM2 de l'école du Moulin à Vent ont pris la place des élus adultes et ont posé des questions au Maire Jean-Pierre Barnaud et à plusieurs élus sur le rôle et le fonctionnement du Conseil municipal.



ILS VONT PASSER LEUR PERMIS

Le 14 octobre, des jeunes Canavérois se sont inscrits à l'auto école CER du Stade dans le cadre du chantier Permis B. La Municipalité leur a financé la formation conduite en échange d'heures effectuées cet été au sein de services municipaux.



De gauche à droite : Stéphane Bodoua, responsable du Service Jeunesse, Laurence Claisse, Directrice générale adjointe des services, Annie Pellet-Schiffrine, maire adjointe en charge du développement économique, de l'emploi et de l'insertion, Hervé Parenti responsable de l'auto-école et 4 jeunes inscrits au chantier Permis B.

HISTOIRES D'EAU

LA MARNE FAIT PARTIE DE CHENNEVIÈRES. Elle est présente dans ses armoiries, rappelée dans les couleurs du logo. Beaucoup de Canavérois la cotoient quotidiennement pour le meilleur grâce à son environnement bucolique et pour le pire lorsque la nature reprend le pas sur l'homme, notamment lors des crues.

L'eau « notre bien commun » est la composante essentielle de l'aménagement du Val-de-Marne dénommé « **département de l'eau** », ce qui s'explique – en effet – par sa traversée sur 15 km par la Seine ainsi que sur 24 km par la Marne !

La Marne, la rivière de Chennevières, a son histoire : longue de 525 km lorsqu'elle descend du plateau de Langres, où elle prend sa source, elle forme son dernier méandre au pied de nos coteaux. Elle coule sur un sous-sol qui fait partie du plateau de Brie composé de marnes et de calcaires siliceux qui jouent un rôle déterminant dans la forma-

tion et l'existence des nombreuses sources enregistrées.

Et, à une époque où l'eau n'était pas « courante » dans les habitations du village de Chennevières, les pompes, les puits et les lavoirs apportaient alors un confort bienvenu dans la vie quotidienne, en laissant le souvenir d'une page pittoresque de son patrimoine par la présence, entre autres, des célèbres lavandières. La rencontre autour du lavoir était prétexte à refaire le monde au travers de conversations émaillées d'anecdotes !

C'est bien aussi une partie intégrante du patrimoine de Chennevières qu'apporte la Marne

en figurant, non seulement dans le détail du blason de ses armoiries, mais aussi dans le nom de ses rues ou de ses quartiers, tels la rue de l'Aqueduc ou le lavoir de la Mocane.

La grande crue de 1910 a été dévastatrice

Par contre, la présence du confluent de la Seine et de la Marne rend Chennevières particulièrement concernée par les risques d'inondation et les menaces de crues. Si celles des années 1930, 1955/58 et 1968 ont laissé quelques traces bien visibles, c'est la grande crue de 1910 qui a été la plus dévastatrice, en partie dans notre commune. Et, encore plus près de nous, nous nous rappelons qu'en 2018, une alerte orange a relevé une hauteur de la Marne à Chennevières de... 23,50 m !

Toutefois, si ces inconvénients liés aux facteurs topographiques et hydrogéologiques du sous-sol sont bien regrettables, n'oublions pas que la Marne offre aussi à Chennevières un paysage pittoresque qui enrichit son histoire locale à l'occasion de promenades pleines de charme et de poésie. D'ailleurs, nombre d'artistes, de cinéastes et de peintres de s'y sont pas trompés en choisissant les coteaux et bords de Marne comme lieux de détente, de tournages ou de thèmes pour profiter pleinement, loin de la capitale pourtant proche, de ce patrimoine sauvegardé de l'Ile-de-France.

Chennevières Le Mag
avec Rosette Villesuzanne



Conseil municipal du 30 septembre

MOTION EN FAVEUR DU MAINTIEN DES SERVICES FINANCIERS DE L'ÉTAT SUR NOTRE TERRITOIRE



Le Conseil municipal demande à l'État :

- de préserver le maillage de l'administration financière et fiscale sur notre territoire en maintenant les services implantés à Boissy-Saint-Léger et à Alfortville ;
- en soutien au GPSEA, d'assurer une présence de ses services financiers sur le Plateau Briard et de donner suite aux propositions de mise à disposition de ses locaux et de son réseau de lecture publique mobile ;
- et affirme la complémentarité des propositions de GPSEA avec les candidatures que ses communes membres formulent pour s'inscrire dans le dispositif des « maisons France services ».

Le projet de l'État

La Direction Départementale des Finances Publiques (DDFiP) du Val-de-Marne a lancé au mois de juin une concertation auprès des collectivités territoriales autour du projet de réorganisation des missions du comptable public ainsi que d'une refonte de l'implantation des services financiers et fiscaux sur les territoires.

D'une part, les tâches de gestion seraient regroupées dans des services de gestion comptable, tandis que les missions de conseil aux collectivités seraient confiées à un interlocuteur dédié, le conseiller au décideur local. Celui-ci se consacrerait pleinement à l'activité de conseil, notamment en matière de fiscalité directe locale. Cette orientation pourrait répondre à un besoin de la Ville de nouer un partenariat fort avec les services fiscaux de l'État en matière de fiscalité territoriale, compte-tenu des importants enjeux d'assiette et d'équité fiscale sur notre territoire. D'autre part, le projet prévoit une concentration des services à Créteil. La trésorerie de Boissy-Saint-Léger serait totalement clôturée et les citoyens de notre territoire, ne disposeraient plus de point de contact de proximité. Or, la présence des services publics dans les territoires est fondamentale pour les citoyens. La modernisation des missions et des outils de l'action de l'administration financière et fiscale de l'État ne saurait sacrifier l'accessibilité du service public pour les usagers, notamment sur un territoire aussi contrasté que celui de Chennevières-sur-Marne, d'un point de vue démographique mais aussi social et économique.

Ouverture du RAM



Le Conseil municipal approuve l'ouverture du Relais Assistants Maternels, qui sera subventionné par la Caisse d'Allocations Familiales (voir page 8).

Adhésion au groupement de levés topographiques et de géo détection de réseaux

Afin d'alléger la charge de travail supplémentaire pour les maîtres d'ouvrages, il est proposé aux collectivités d'en mutualiser les prestations en adhérant au groupement de commandes de levés topographiques et de géo détection de réseaux. Le Sigeif, le Sdesm et le Sey78 assureront le rôle de coordonnateur de ce groupement.

Rapports

Le Conseil prend acte du rapport d'activité 2018 du syndicat INFOCOM'94, du rapport d'activité 2018 de la société People & baby, du rapport 2018 sur la Dotation de Solidarité Urbaine, de l'analyse de la situation financière de la Ville à la fin de l'exercice 2018.

Comptes rendus

Les comptes rendus des Conseils municipaux sont à la disposition du public à l'Hôtel de Ville et sur le site Internet de la Ville : www.chennevieres.com.

CHARTRE D'ENGAGEMENT D'ACHAT SOCIALEMENT RESPONSABLES

Dans le cadre de sa politique d'achat, le Territoire a adopté une charte visant à favoriser le développement des achats socialement responsables. La Ville de Chennevières souhaite s'engager dans une démarche active en matière d'insertion dans ses marchés en signant cette charte. Celle-ci a pour objet d'acter l'engagement des signataires pour la mise en œuvre du levier supplémentaire pour l'insertion, l'emploi et le développement local que représente l'achat socialement responsable, et particulièrement les clauses sociales dans la commande publique. Elle a également pour objectif d'inscrire les signataires dans une même dynamique partenariale et une logique de diffusion et de rapprochement des bonnes pratiques, permettant la mise en œuvre d'un dispositif efficace et lisible pour l'ensemble des parties prenantes.

Les signataires se feront accompagner par l'association PCI (Pôle Compétences Initiatives), un organisme « facilitateur des clauses sociales ». Dans un premier temps, la charte sera signée par l'Établissement public territorial GPSEA, les communes volontaires et PCI.



MAJORITÉ :

Ensemble pour Chennevières, passionnément

Les 15 et 22 mars 2020 auront lieu les élections municipales. Se référant à l'article L52-1, le groupe de la majorité « Ensemble pour Chennevières, passionnément » suspend la publication de sa tribune.

OPPOSITION :

Canavérois, ensemble, pensons notre futur

LA CHUTE

Le maire se glorifiait régulièrement d'une gestion performante car les budgets étaient présentés à l'avance en décembre. Il n'y avait que lui pour y croire.

Puis grand revirement, la chute. Le maire informe que le budget est repoussé à l'année prochaine pour raison électorale... Artifice commode pour masquer les divergences entre le maire, l'adjointe aux finances et les conseillers. Le trésorier d'état a été invité au conseil pour commenter l'équilibre du budget. Celui-ci dans sa parfaite rigueur a donc confirmé l'équilibre des recettes et des dépenses qui existe depuis des années. Bien évidemment il n'avait pas à se

prononcer sur le contenu des dépenses croissantes ni sur les difficultés futures.

Le bilan est lourd. Augmentation de 60% pour le maire, 40% pour la première adjointe aux finances qui ne vote plus son budget. Impôts augmentés de 34% et 25 % sur le foncier et l'habitation, des taux et charges d'emprunts catastrophiques pour 20 millions empruntés sur 30 ans.

Mais les difficultés vont empirer. Des charges sont déjà transférées aux années futures, plus de 16 millions. De nouveaux emprunts et impôts s'imposeront. Insuffisants pour combler, il faudra alors vendre des espaces verts, terrain

d'école, école etc.

Toutes ces vérités dérangeant, d'où l'acharnement du maire qui voulait autoritairement supprimer cette tribune en utilisant menaces et références de loi qui de plus étaient fausses. Quand on a des comptes à rendre avec la justice, on ne donne des leçons à personne. En effet le conseil d'état confirme qu'il n'appartient pas au maire de décider de la suppression de cette tribune.

B. HAEMMERLÉ C. BORDUY et E. PUPPO
Parti Les Républicains
www.chennevières-infos.com

OPPOSITION :

Ensemble, aimons Chennevières

CHENNEVIÈRES, LA VILLE OÙ TOUT S'ARRÊTE AVANT LES ÉLECTIONS !

En septembre 2014, les comités de quartiers ont été créés suivant une charte dont les principes sont rappelés sur le site internet : neutralité politique et principe de laïcité dans le cadre des valeurs de la République et de l'intérêt général. Les dernières réunions sont de début avril 2019 et un mail a annoncé à tous les membres qu'il n'y en aurait plus avant la nomination des nouveaux Présidents élus après les élections municipales 2020. Mais sur le site internet RIEN sur cette mise entre parenthèses.

Même si la loi ne dit rien, M. le Maire a choisi, certainement par confort, de ne faire ni débat

d'orientation budgétaire, ni vote du budget avant l'échéance électorale, alors que depuis 2014 un vote du budget prévisionnel intervenait en décembre pour permettre de lancer les investissements dès le début d'année. Des décisions modificatives étaient ensuite votées en cours d'année pour ajuster en fonction des validations des comptes administratifs et des dotations.

Les services municipaux et les associations canavéroises devront donc attendre le deuxième trimestre 2020 pour connaître leurs dotations. Ce qui n'a pu être arrêté c'est la rentrée des classes : On dénombre une légère baisse globale

des effectifs, mais :

- Hors zone REP : 26 élèves par classe et supérieurs à 30 élèves dans de nombreuses classes ;
- En zone REP dans les CP et CE1 dédoublées : 13 élèves par classe, et une moyenne de 23 élèves ailleurs.

On apprend également que le Téléthon ne serait pas organisé en 2019.

Laurence GRANDJEAN & Guy BETAILLE,
conseillers municipaux
Contact : aimonschennevières@gmail.com

OPPOSITION :

Liste pour une ville solidaire

POUR UN DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN SUR CHENNEVIÈRES.

Tout d'abord, nous vous souhaitons tous nos vœux de bonheur et de santé pour cette année 2020. Après de nombreuses inquiétudes concernant le projet Altival (réseau de bus circulant sur des voies réservées), le projet entre dans une phase importante puisqu'une enquête publique est diligentée. De nombreuses majorités se sont succédées à la tête de la mairie de notre ville, et ont été toutes favorables à Altival tout en mettant des conditions irrecevables pour la réalisation de ce projet.

Il aura fallu la ténacité des élus de la Majorité du Conseil Départemental pour que les décideurs acceptent un séquençement du projet en deux

phases: dans un premier temps, mise en service de la partie nord (gare de Noisy le Grand à la RD4) conjointement à celle de la ligne 15 du métro; dans un deuxième temps, relier la RD 4 à la gare de Sucy en Brie.

En ce qui concerne le tracé sud, en direction de la gare de Sucy en Brie, le projet est en sommeil notamment en raison des coûts de franchissement de la colline. Dans ce genre de situation, un transport par câble ne serait-il pas une solution? Il serait nécessaire de matérialiser un arrêt permettant de desservir les huit immeubles bordés par la rue du Pont de Chennevières et très éloignés des centres ville.

Le tracé nord, dans une première version du projet, n'était absolument pas desservi par Altival. Là encore, l'engagement des élus de la Majorité du Conseil Départemental a porté ses fruits: les réunions avec les professionnels de la zone industrielle de Chennevières ainsi qu'avec les commerçants du centre commercial «Pince Vent» ont démontré l'absolue nécessité d'une desserte de ces lieux via Altival.

Alain Audhéon
(« Pour Chennevières, ensemble »)
Pour tout rendez-vous :
alain.audheon@valdemarne.fr

OPPOSITION :

Union des Canavérois

LA LIBERTÉ ALTÉRÉE !

La démocratie représentative marque une rupture par rapport à la conception des anciens ; « **si le peuple dispose de la souveraineté, il ne peut l'exercer directement.** » C'est en multipliant les contrepoids au pouvoir des représentants et des gouvernants que les régimes représentatifs se sont finalement imposés comme des régimes démocratiques. Basée sur la personne humaine et le respect de sa liberté, **la démocratie s'oppose au populisme pour qui la personne n'existe que par rapport à un «tout national» dont elle fait partie.** Faisant davantage appel aux émotions qu'à la raison et à ses concepts

universels, les dérives populistes contaminent la plupart des pays, menacent nos libertés. Une spirale répressive semble accompagner un dévoiement sans fin de notre État de droit. Pour les populistes, l'être humain se définit avant tout comme une somme de pulsions qu'il s'agit d'exploiter en vue du Pouvoir. Aucune société n'étant à l'abri du crime, la tentation sécuritaire pour nos Politiques atteint des excès qui ne sont pas conformes à notre idéal démocratique. **La sécurité publique est donc l'alibi justifiant la restriction des libertés.** À chaque fait divers une nouvelle loi est annoncée au nom de la sécurité

qui, selon ses adorateurs, serait la première des libertés. Les éléments de langage sont alors partout utilisés pour manipuler et obscurcir notre jugement. Or **après la liberté et la propriété (Droitslhomme) vient la sûreté, pas la sécurité** contre les agressions, **c.à.d l'assurance pour le citoyen que le pouvoir d'État ne s'exercera pas sur lui de façon arbitraire et excessive.** Dès lors n'y a-t-il pas urgence à défendre nos libertés et notre démocratie?

Jean Djebara conseiller municipal
mail uniondescanaverois.jd@orange.fr

OPPOSITION :

Chennevières Avenir

M. Barnaud a une fois de plus pris son désir pour la réalité.

Dans l'édito du dernier « Mag », il mentionne que le groupe « Chennevières Avenir » a seul **répondu favorablement à sa demande** de ne pas publier de tribune pendant les 6 mois précédant la prochaine échéance électorale.

Nous n'avons en aucun cas répondu favorablement à sa demande mais avons simplement pris acte des termes de l'article L. 52-1 du Code électoral.

Par ailleurs, ce qu'on oublie de dire M. Barnaud c'est que les groupes de l'opposition ont reçu une lettre qui n'était que menaces en cas d'éven-

tuelle candidature à cette prochaine élection quant à leur compte de campagne.

M. Barnaud a toujours le même sens aigu de la démocratie !!

Lors du dernier conseil municipal, il a également annoncé que le budget 2020 ne serait pas voté avant le prochain scrutin municipal mais après le mois de mars 2020 lui permettant ainsi d'augmenter à nouveau les impôts en cas de réélection. Rappelons qu'au cours de son mandat M. Barnaud a augmenté les impôts de près de 30 % en 3 ans. **Pour quoi faire ??**

Dany GROUZELLE,
Anne Gabrielle BOUDEVILLAIN,
Marie-Claude REILHE.
Pour communiquer avec nous :
chennevières.avenir@gmail.com

ÉTAT CIVIL

Bienvenue aux petits Canavérois

Juin 2019 : Nadir Abishayan MAYURAN

Juillet 2019 : 23 naissances dont :

Méline PAURICHE, Ishan SOW, Juliette Charlotte ROHART, Noémie Anaïs ROHART, Emilia CIOBANU, Erwan DOS SANTOS NUNES, Alya GÜNAYDIN, Alessio PEREIRA, Riyad Ahmed RAHMOUNI, Emma Marie Isabelle MONNEREAU, Nolan Lian ASSOUS, Anne Rose-Aurore INNOCENT, Mahé Kei Camille Gilbert DENIEL LE QUILLEC

Août 2019 : 20 naissances dont :

Rose Béatrice Evelyne PORTEUX, Sacha GUEDJ, Arthur Antoine Jacques Jean LUCCHINI, Rayan

MAHDHI, Henda Rokiátou KEITA, Anna Laura Nadia BEN KHALIFA, Nathan Christian Selvam BOUÉ, Léonie BETOMBO, Nolah CHEVRETEAU BO-ONG-PUOC, Chelsea Johanna PARIZE

Septembre 2019 : 28 naissances dont :

Cyrine ABDELLAOUI, Ethan LEJOT PAPIGNY, Swan Franck Willy ANAIS DALLAVALLE, Isaac Karim ZEYADA, Youssef GUENIFI

Félicitations aux mariés

Juillet 2019 :

Baptiste Christian René LEVITTE et Lucie Marie Quentiane FILLIARD, Arlindo FURTADO VIEIRA GONÇALVES et Angela MENDES MONTEIRO

Septembre 2019 :

Fathi BOUKREDID et Julie LEPERLIER

Ils nous ont quittés

Juillet 2019 :

Roger PEREIRA, Henri Cyrille BILLARD, Michel Ambroise SIRONI

Août 2019 :

Maria Preciosa RODRIGUES, Yatto ROUICHA veuve AYACHE, Christiane Héléne RAVEAUX épouse HENANE, Ginette RICHES veuve KORB, Maurice Gilbert BEAUBIER, Abdelkader DEHGANE, Gérard Christian BÉTHEGNIES, Rogerio Gaspar CARVALHO

Septembre 2019 :

Sergio Paolo RANIERI, Abdelaziz JABRI, Joao TORQUATO, Viviane DEMANGEON



**PARLER ÉPARGNE
AVEC UN CONSEILLER
NON COMMISSIONNÉ,
ÇA CHANGE TOUT.**

.....

**UNE BANQUE QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.**

Crédit Mutuel
Chennevières-sur-Marne
43 rue du Général de Gaulle – 94430 Chennevières-sur-Marne
Tél. : 01 56 87 13 13

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,8 millions de clients-sociétaires.

Assurance : Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisse affiliées. La Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, société coopérative à forme de S.A. au capital de 5 400 531 000 euros (RCS B 888 505 204), 4 rue Raftelstein 67193 Strasbourg Cedex 5, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61 rue Talbeur, 75 436 Paris CEDEX 09, et les Caisse de Crédit Mutuel affiliées sont des intermédiaires d'assurance inscrits au registre national, sous le numéro unique d'identification 07 002 758, consultable sous www.orias.fr proposant des contrats d'assurance de ACMIARD S.A., ACM VIE S.A. entreprises régies par le Code des Assurances.

Chennevières Le Mag - Magazine municipal édité par la Ville de Chennevières-sur-Marne

Hôtel de Ville - 14 avenue du Maréchal Leclerc - 94430 Chennevières-sur-Marne - Tél. : 01 45 94 74 74

Service communication : publications@villechennevieres.fr - Direction de la publication : Jean-Pierre Barnaud - Rédacteur en chef : Karen

Lafitte - Rédaction : Sylvette Figari - Ont participé à ce numéro : les services municipaux, les élus, les associations de Chennevières, Rosette

Villesuzanne - Photographies : la mairie, Richard Della Mussia, Didier Adam - Stock Adobe - sauf mention DR - Conception et mise en pages :

Agence Avantmidi - Impression : RAS - Distribution : Privilège et Communication - Régie publicitaire : CMP - Erika Lespina : 06 69 62 09 97



10-31-1444 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



Le cabaret extraordinaire
Dimanche 8 décembre à 17h
 au Théâtre Roger Lafaille

À NE PAS MANQUER

Lundi 11 novembre

Devoir de mémoire : Commémoration de l'Armistice et de tous les morts pour la France à 12 h au Monument pour la Paix
Lire page 27



Dimanche 17 novembre

Théâtre : « Station bonne nouvelle » avec Charlotte Valandrey et Christian Vadim, à 16 h au Théâtre Roger Lafaille
Lire page 24

Mardi 19 novembre

Projection - débat : documentaire « Travailler joli pour le nouveau clair de lune », à 20 h 30 au Théâtre Roger Lafaille
Lire pages 25 et 26

Du 19 novembre au 7 décembre

Exposition : « Au cœur du son », exposition interactive de sculptures sonores à la médiathèque Albert Camus
Lire page 27

Samedi 23 novembre

Conférence-débat : le jeu chez l'enfant, à 14 h à l'Espace Socioculturel.
Lire page 6

Dimanche 24 novembre

CCAS : banquet des seniors
Lire page 13

Judi 5 décembre

Devoir de mémoire : hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie, à 19h au cimetière
Lire page 27

Samedi 7 décembre

Santé : Dépistage VIH, de 9 h à 13 h sur le parking de l'église Jean XXIII
Lire page 10



Samedi 7 décembre

Festivités : gala de Noël de l'Espace Socioculturel, de 19h à minuit, au centre Jean Moulin
Lire page 22

Mardi 10 décembre

Théâtre : 3 pièces présentées par les Inoxydables, pour les adhérents du CCAS
Lire page 13

Du 20 au 23 décembre

Féeries de Noël : animations, Père Noël, spectacles de lumières et de feu, marché de Noël, sur le parking Littlehampton
Lire page 23



Mardi 24 décembre

Festivités : déjeuner solidaire pour les personnes isolées
Lire page 24



Samedi 11 janvier

Théâtre : « Mademoiselle Molière » avec Anne Bouvier et Christophe de Mareuil, à 20 h 30 au Théâtre Roger Lafaille
Lire page 25

Samedi 18 janvier

Littérature : La nuit de la lecture, à partir de 19h à la médiathèque Albert Camus
Lire page 27

Dimanche 19 janvier

Projection - débat : Au cœur du documentaire avec la projection de « Lettre à Inger » et « Le joli mai » à partir de 14 h au Théâtre Roger Lafaille
Lire page 25



Vendredi 24 janvier

Théâtre : « Oùie à la vie », à 20 h 30 au Théâtre Roger Lafaille
Lire page 24

Vendredi 6 mars

Découvertes : demi-finale du Festival découvertes à 20 h au Théâtre Roger Lafaille
Lire page 25

PORTES D'ENTRÉE, FENÊTRES & VOLETS

1000
Façons
d'aimer
sa maison
.....



BÉNÉFICIEZ
DE NOS PLUS BELLES OFFRES.

VOTRE MAGASIN **MONSIEUR STORE** SE REFAIT UNE BEAUTE !
NOUS RESTONS OUVERT
PENDANT LA DUREE DES TRAVAUX

Monsieur Store
DUBOS VERGER SAS



STORES - PERGOLAS
FENÊTRES - VOLETS
PORTES - PORTAILS
PORTES DE GARAGE

Monsieur Store Dubos Verger

56, rue Aristide Briand - 94430 Chennevières-sur-Marne Tél. : 01.45.94.02.11

www.monsieurstore.com